



Bâtiment et développement durable en Pays de Redon - Bretagne Sud

*Diagnostic de la filière Bâtiment
Plan d'actions partenariales 2011 - 2013*

Avril 2011



SOMMAIRE

Introduction	5
La genèse du projet	5
Le déroulement du projet	6
Les partenaires mobilisés	7
Diagnostic partagé de la filière Bâtiment	9
Les données de cadrage	10
Evolution des marchés	14
Impact sur l'emploi	18
L'offre actuelle de formation	21
Les prévisions de la CERC Bretagne à l'horizon 2014	26
Monographies de bâtiments	29
La Maison Nature & Mégalithes à Saint Just	30
La MAPAR à Redon	31
La zone Qualiparc «les 4 routes» au Grand Fougeray	32
L'éco-hôtel La Grée des Landes à Cournon	33
Le multi-accueil de Redon	34
La future école maternelle de Fégréac	35
La future «Maison de l'Emploi» à Redon	36
Plan d'actions partenariales	37
<i>Annexe 1 : Plan détaillé du document réalisé par la CERC Bretagne</i>	56
<i>Annexe 2 : Liste des formations dans le secteur du Bâtiment sur le Pays de Redon Bretagne Sud</i>	58
<i>Annexe 3 : Liste des sigles</i>	59

INTRODUCTION

La genèse du projet

Le Pays de Redon - Bretagne Sud est un territoire industriel qui a été fortement touché par la crise économique. Un travail concernant la reconversion des activités a donc été engagé sur le territoire à travers la mission « Mutations industrielles ».

Le développement durable a été identifié, à plusieurs titres, comme un axe prioritaire de travail pour le Pays de Redon :

1 – Il s'agit d'un enjeu local partagé par les élus du territoire

Le développement durable a été repéré comme ayant un fort potentiel de maintien ou de création d'emplois. L'éco-construction peut, par exemple, être une voie de mutation du secteur du bâtiment, particulièrement présent sur le Pays de Redon (2 080 salariés, soit 12% des emplois du territoire, ce qui représente 4 points de plus que pour la Bretagne*). Par ailleurs, en 2007, le Pays de Redon – Bretagne Sud s'est lancé dans la définition d'une politique énergétique de territoire, qui a abouti en 2008 à la création d'un service énergie-climat, à la mise en place d'un service de Conseil en Energie Partagé à destination des collectivités, et à l'ouverture en 2009 d'un Espace Info Energie pour l'information des particuliers. Le Plan Climat Energie Territorial, dont le diagnostic a été établi en 2010, est l'aboutissement de cette politique énergétique. Il vise la prise en compte des problématiques du changement climatique et de l'énergie par un plan d'actions engageant l'ensemble des acteurs publics et

privés du territoire, plan d'actions qui sera construit courant du 1er semestre 2011.

2 - Il s'inscrit dans des enjeux régionaux et nationaux

Le Conseil Régional a l'ambition de faire de la Bretagne une région exemplaire en matière de développement durable, et notamment sur le plan énergétique.

Parallèlement, le Grenelle Environnement a fixé plusieurs objectifs et recommandations, notamment pour le secteur du bâtiment, qui supposent une évolution des métiers avec de nouvelles compétences et de nouvelles habitudes de travail.

A ce titre, un projet expérimental conçu et piloté par l'ADEME et l'Alliances Villes Emploi en 2008 et 2009 a démontré que les Maisons de l'Emploi, en tant que structures de développement local et d'animation territoriale, peuvent contribuer à accélérer la mise en œuvre du Plan bâtiment issu du Grenelle de l'environnement sur leurs territoires. La MEDEFI a été retenue par l'ADEME et Alliance Villes Emploi dans le cadre d'un appel à candidature pour l'extension de cette expérimentation fin 2009. Ce document présente la première phase de ce projet : le travail de diagnostic partagé de la filière bâtiment sur le territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud, phase qui s'est déroulée pendant l'année 2010.

Efficacité énergétique

Construction
neuve

Niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation) :
- 2011 pour le non résidentiel tertiaire et public
- 2013 pour le résidentiel

Niveau BEPOS
(Bâtiment à Energie POSitive)

2005

2010

2015

2020

Bâti
existant

Audits énergétiques :
Bâtiments de l'Etat et de ses établissements
publics

Rénovation thermique
des 800 000 logements sociaux
les plus énergivores

*Source : Unedic 2009

Le déroulement du projet

L'année 2010 a été une **année de diagnostic territorial partagé** avec l'ensemble des acteurs concernés par la filière bâtiment : entreprises et branches professionnelles concernées, organismes de formation, Service Public de l'Emploi, services de l'État, collectivités territoriales, chambres consulaires, services de l'Éducation Nationale, OPCA, syndicats...

Ce diagnostic a pour objectifs :

- de mieux connaître les activités et les métiers concernés par les orientations du Grenelle de l'environnement, et plus précisément, dans la filière Bâtiment ;
- de déterminer l'évolution de l'emploi ;
- de connaître les besoins en compétences des entreprises du bâtiment ;
- de connaître l'offre de formation initiale et continue correspondante.

Alliance Villes Emploi et l'ADEME ont missionné les Cellules Économiques Régionales de la Construction pour collecter, sur chacun des territoires retenus lors de l'appel à candidature, des données quantitatives qui ont servi de base à l'élaboration du diagnostic. Ce travail regroupe notamment des données sur les emplois, l'offre de formation initiale et continue et les marchés. Pour compléter les données existantes, la Cellule Économique de Bretagne, en charge de la réalisation de l'état des lieux pour le Pays de Redon, a lancé une enquête téléphonique auprès des entreprises du secteur du bâtiment pendant l'été 2010 (cf. synthèse en 1ère partie).

La journée du 23 avril 2010 a marqué le lancement officiel de la démarche avec un premier Comité de pilotage (COPIL) le matin et un premier Atelier de Prospective Partagée (APP) l'après-midi. Cette journée a réuni 26 élus et techniciens de structures variées (Conseils Généraux, Conseil Régional, EPCI, Bureau d'études, entreprises, Organismes de formation, Service Public de l'Emploi, OPCA, Organisation professionnelle...). L'objet de cette journée était d'une part, de présenter le projet « Maison de l'Emploi et développement durable » à l'ensemble des partenaires et, d'autre part, de collecter les ressources et les attentes de chacun. Les échanges ont mis en lumière la volonté forte des partenaires de s'investir dans ce projet.

Lors de cette journée de lancement, quatre thématiques ont été identifiées comme nécessitant la mise en place de groupes de travail spécifiques :

- la commande publique, identifiée comme un levier important pour le développement de l'éco-construction sur le territoire, par son effet d'exemplarité pour les habitants et par son importance dans le chiffre d'affaires du bâtiment ;
- l'offre de services, avec notamment des questions sur la structuration de la filière sur le territoire et sur la formation des professionnels ;

- l'emploi et la formation, afin, entre autres, de travailler sur la connaissance de l'offre locale de formation et sur les besoins présents et futurs du territoire, des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi ;
- la communication et la sensibilisation des élus et des professionnels, afin de repérer les éventuels manques sur le territoire et de réfléchir à la construction d'outils.

Ces groupes de travail se sont réunis en juin et en décembre 2010 et ont regroupés 43 participants.

Les premiers éléments de l'état des lieux réalisés par la Cellule Économique de Bretagne, les groupes de travail, ainsi que l'avancée des « Monographies* » ont été présentés le 8 octobre 2010 lors de la seconde journée réunissant le COPIL et l'APP (26 participants).

Lors du troisième Comité de pilotage du 7 janvier 2011, la Cellule Économique de Bretagne a présenté les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises du territoire, ainsi que les données prospectives à horizon 2014.

Le plan d'actions a été construit lors de réunions qui ont eu lieu en mars et avril 2011.

Les instances du projet

Comité de pilotage

Fixe orientations du projet
Veille à son bon déroulement
Valide le plan d'actions

Atelier de Prospective Partagée (APP)

Elabore le diagnostic
Construit le plan d'actions

Groupes de travail thématiques

Abondent le diagnostic
Identifient les pistes d'action

* : fiches descriptives de bâtiments du territoire pour lesquels une réflexion autour de la construction avant durable a été menée avant ou pendant la réalisation (travail présenté en deuxième partie)

Les partenaires mobilisés

De nombreux partenaires ont montré leur intérêt pour ce projet par leur présence aux Ateliers de Prospective Partagée ou aux réunions des groupes de travail d'une part,

et, d'autre part, par leurs sollicitations ou contributions en dehors de ces temps de réunions :

Structure	Participation aux COPIL ¹ -APP ²	Participation aux GT ³	Contributions diverses ⁴
ADEME	X	X	X
AIDE Emploi Services (groupe Chercheurs d'Emploi)	X	X	X
Alliances Ville Emploi	X	X	X
AREF BTP Bretagne	X		
CADES	X	X	X
CAE Inter'activ	X		
CAPEB 35	X	X	X
CC Pays de La Gacilly	X	X	
CC Pays de Grand Fougeray	X (excusé)		X
CC Pays de Redon	X		X
CCI	X	X	
Cellule Économique de Bretagne	X		X
Chambre de Métiers	X	X	X
CIO	X	X	
Collet couverture (entreprise)	X	X	X
Conseil de Développement Pays de Redon	X	X	
Conseil Général 35	X		
Conseil Général 44	X		X
Conseil Général 56	X		
Région Bretagne	X	X	
CPIE Val de Vilaine		X	X
DDTM35	X		
DIRECCTE	X	X	
Eco Logis (artisan)	X		
Etudes Conseil Environnement (bureau d'études)	X		
FFB 35	X	X	
GIP Pays de Redon – Bretagne Sud	X	X	X
GRETA	X	X	
Habitat 35 (bailleur social)	X(excusé)		
Michel Hay (architecte)		X	
Mission Locale		X	
Noria et Cie (organisme de formation)	X	X	X
Pôle Emploi	X	X	X
Prisme (Syndicat)	X (excusé)		
Sous-Préfecture de Redon	X		
TEMPORIS (agence d'interim)	X	X	
UL CGT Redon	X	X	
UL CFDT	X		

1 : Comité de pilotage ; 2 : Atelier de Prospective Participatif ; 3 : Groupe de travail ; 4 : appui méthodologique, données, rendez-vous, monographies, etc.

Diagnostic partagé de la filière bâtiment

Alliance Villes Emploi et l'ADEME ont missionné les Cellules Economiques Régionales de la Construction pour collecter, sur chacun des territoires retenus lors de l'appel à candidature, les données quantitatives qui ont servi de base à la construction du diagnostic partagé. Ce travail, regroupe notamment des données sur les emplois, l'offre de formations initiale et continue et les marchés. Pour compléter les données existantes, la Cellule Economique de Bretagne, en charge de la réalisation de l'état des lieux pour le Pays de Redon, a lancé une enquête téléphonique auprès des entreprises du secteur du bâtiment pendant l'été 2010.

114 entreprises du Bâtiment employant des salariés et 37 artisans sans salarié du territoire ont ainsi été interrogés pour connaître l'impact du Grenelle de l'environnement et de la construction durable en général sur leur activité, leur chiffre d'affaires, leurs projets, leur formation...

L'objet de ce rapport est de présenter une synthèse du travail réalisé par la Cellule Economique de Bretagne pour les partenaires du projet, agrémentée des apports des groupes de travail, de l'APP et du Comité de pilotage.

L'état des lieux de la Cellule Economique de Bretagne est organisé en 5 parties présentées ci-dessous (le plan détaillé est proposé en Annexe 1). Le plan initial a été respecté dans la synthèse ici présentée.



Sommaire du document réalisé par la Cellule Economique de Bretagne



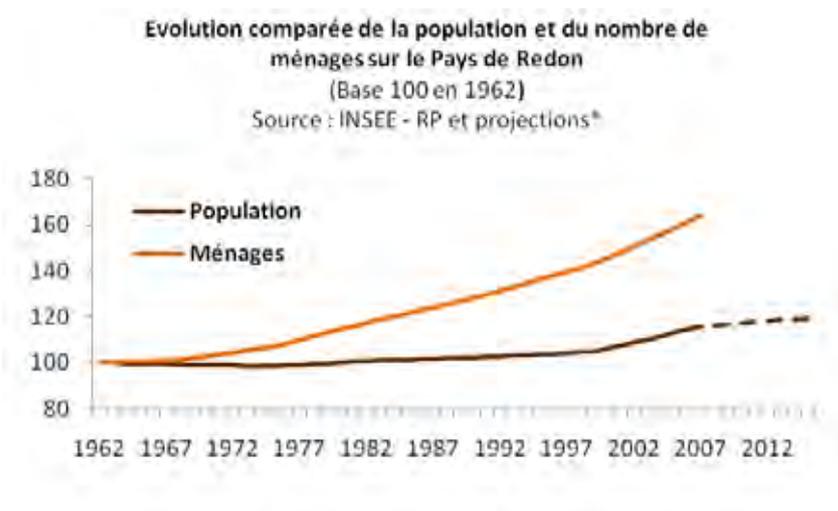
Les données de cadrage

> Croissance démographique

Source : INSEE - RP 2007

Le Pays de Redon bénéficie d'une croissance démographique dynamique, plus ample que sur l'ensemble de la Bretagne (+11% entre 1999 et 2007, contre +7% en Bretagne). Dans le même temps, le nombre de ménages a également augmenté de 14,5%. Ces deux éléments devraient continuer de croître dans les prochaines années.

La répartition par catégorie socio-professionnelle met en évidence qu'il y a une surreprésentation des retraités (31% contre 29%) et des ouvriers (20% contre 15%) sur le Pays de Redon, par rapport à la Bretagne.



> L'emploi dans le secteur du bâtiment

Source : UNEDIC 2009

Le poids du secteur du Bâtiment dans l'économie locale du Pays de Redon - Bretagne Sud est plus important que la moyenne régionale en nombre de salariés (**2 080 salariés**, soit 12% des salariés contre 9% en Bretagne) et d'entreprises (15% contre 12%).

Néanmoins, le nombre de salariés a diminué de 6% sur le Pays de Redon entre 2008 et 2009 (c'est plus qu'au niveau régional : moins 4%).

65% des salariés travaillent dans le second oeuvre, contre

72% pour la Bretagne. Les activités dominantes, en nombre d'emplois, dans le second oeuvre sont les travaux de menuiserie bois et PVC (14% de l'ensemble des salariés), ainsi que les travaux de plâtrerie (9% de l'ensemble des salariés).

Globalement, c'est le Gros oeuvre qui regroupe le plus de salariés (présence sur le territoire de la plus grande entreprise régionale, dont l'activité se développe plutôt sur le bassin de Rennes).

Répartition des salariés en 2009

	Nombre de salariés en 2009			Evolution 2008-2009 des effectifs salariés	
	Tous secteurs	Bâtiment	Part Bâtiment / tous secteurs	Tous secteurs	Bâtiment
Pays de Redon	17 850	2 080	11,6%	-2,8%	-5,9%
Moyenne des 3 dpts	280 649	22 835	8,1%	-1,8%	-2,9%
Bretagne	730 505	63 819	8,7%	-1,4%	-4,1%
France	16 287 716	1 188 948	7,3%	-1,5%	-3,0%

Source : Unedic, 2009

> L'appareil de production du secteur du Bâtiment

Source : INSEE - SIRENE 2009

Sur le Pays de Redon, **568 établissements** ont été répertoriés comme ayant une activité dans le secteur du Bâtiment, soit 15% des établissements du territoire (contre 12% en Bretagne). Plus des 3/4 d'entre eux exercent dans le second oeuvre (78%).

Il s'agit globalement de petites structures : 46% d'entre elles n'ont pas de salarié, 23% ont 1 à 2 salariés.

Les deux activités les plus représentées en termes d'établissements sont la menuiserie bois et PVC (19% des établissements) et la maçonnerie (17% des établissements).

> La création d'entreprises en 2009 dans le secteur du Bâtiment

Source : INSEE - SIRENE 2009

En 2009, **101 entreprises du Bâtiment ont été créées** sur le Pays de Redon, soit 15% des créations tous secteurs d'activité confondus. Cette part est plus élevée de 3 points qu'au niveau de la Bretagne.

La création d'entreprises en 2009 a été dopée par le nouveau **régime d'auto-entrepreneur**, et ce, d'autant plus dans le secteur du Bâtiment où deux créateurs d'entreprise sur trois en 2009 étaient des auto-entrepreneurs. C'est bien plus que ce qui a été observé aux niveaux départementaux ou régional. On estime que sans ce nouveau régime, le

nombre d'entreprises créées aurait diminué de 50% sur le territoire dans le secteur du Bâtiment en 2009.

Sur le Pays de Redon, le plus grand nombre d'entreprises créées en 2009 est enregistré dans l'activité de maçonnerie générale et gros oeuvre du bâtiment ; 55% d'entre elles sont des auto-entreprises. Dans certaines activités, comme les travaux d'installation d'eau et de gaz, la peinture, etc. toutes les entreprises créées sont des auto-entreprises.

Les créations d'entreprises en 2009

	Créations tous secteurs d'activité		Créations secteur du Bâtiment	
	Nombre	dont auto-entrepreneurs	Nombre	dont auto-entrepreneurs
Pays de Redon	604	62%	91	66%
Moyenne des 3 dpts	8 048	58%	883	55%
Bretagne	21 873	58%	2 795	59%

Source : INSEE - SIRENE 2009

Cette thématique a été identifiée par les différentes instances du projet comme étant importante à traiter. Des actions spécifiques seront proposées dans le plan d'actions.

> Les caractéristiques du parc de logements et de locaux

• Les logements

Source : INSEE, RP 2007 ; CERC Bretagne, 2010

Dans le Pays de Redon, on estime le nombre de logements à 46 500. 9 logements sur 10 sont des maisons individuelles. Plus de la moitié des logements (57%) ont été construits avant 1975, soit avant toute réglementation thermique. Par rapport à ce qui est observé en Bretagne, le parc de logements est donc, en moyenne, plus ancien (53% des logements construits avant 1975 en Bretagne) avec une surreprésentation des logements individuels (71% des logements en Bretagne).

73% des logements sont occupés par leur propriétaire, contre 66% pour la moyenne régionale, ce qui peut représenter un atout en ce qui concerne la problématique de la rénovation des logements.

34% des logements sont classés comme «logements énergivores» selon le modèle ENERTER®. Cette part est bien plus importante qu'en Bretagne (23%). En outre, 26% des résidences principales sont fortement émettrices de gaz à effet de serre, contre 22% en Bretagne. Le mauvais état du parc de logements est une conséquence directe de son ancienneté.

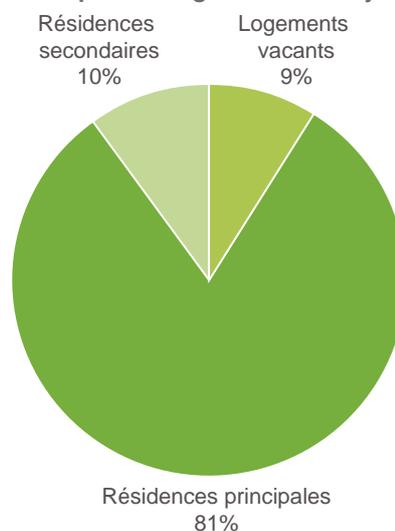
• Les logements sociaux

Source : EPLS, 2009 ; CERC Bretagne, 2010

Avec un parc de logements sociaux s'élevant à 2 200 logements, soit 7% des résidences principales, le Pays de Redon se situe bien loin de la moyenne régionale (11% de logements sociaux dans les résidences principales). 32% de ces logements sociaux construits avant 2005 ont été achevés avant 1974 (contre 45% au niveau régional).

La part des logements peu énergivores, voire économes, atteint seulement 11% sur le territoire, alors que cette proportion est de 33% sur l'ensemble de la Bretagne.

Répartition du parc de logements du Pays de Redon



Source : INSEE - RP 2007

• Le Parc Tertiaire

Source : CERC Bretagne, 2010

Le parc tertiaire public représente 300 000m². Près de la moitié de ces surfaces est dédiée à l'enseignement et à la recherche.

Le parc tertiaire privé atteint 665 000m² dont le 1/3 est consacré aux commerces et 20% à l'administration.

Le parc de Bâtiments publics fait actuellement l'objet d'audits en vue de travaux d'amélioration énergétique et de mise aux normes d'accessibilité, travaux qui doivent être engagés d'ici fin 2012.

Dans le cadre du groupe de travail précarité énergétique (Plan Bâtiment Grenelle), le consensus s'est fait sur l'idée que la précarité énergétique résulte de la combinaison de trois facteurs principaux :

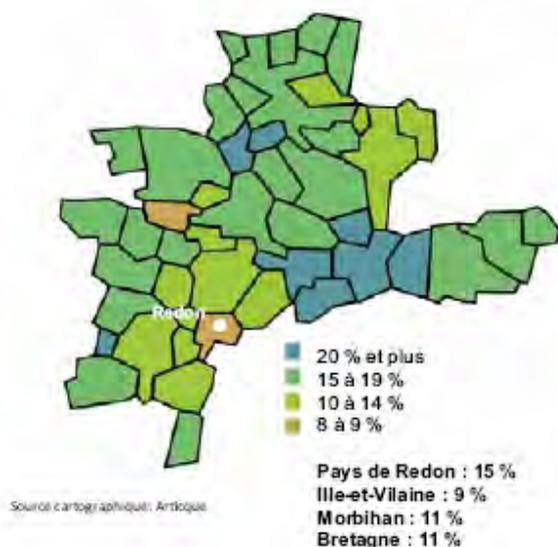
- des ménages vulnérables de par la faiblesse de leurs revenus ;
- la mauvaise qualité thermique des logements occupés ;
- le coût de l'énergie.

Sur le Pays de Redon, en 2008, environ 26 500 foyers n'étaient pas imposés, soit 52,5% des foyers fiscaux. C'est bien plus que la moyenne régionale : 44,5%. Le revenu

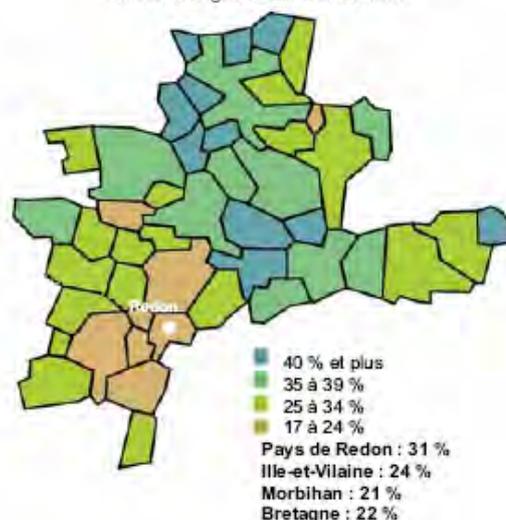
net imposable des foyers est plus faible qu'à l'échelle régionale : 18 296€ contre 21 469€.

Par ailleurs, sur la partie bretonne du Pays de Redon - Bretagne Sud, 15% des propriétaires occupants vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Cette part dépasse les 20% sur certaines communes du territoire, notamment en bordure des marais de Redon. La répartition géographique des maisons individuelles les plus énergivores présente une certaine similitude avec celle des propriétaires occupants vivant sous le seuil de pauvreté.

Part des propriétaires occupants sous le seuil de pauvreté sur le Pays de Redon (partie bretonne)
Source: Filocom 2009, MEEDDM d'après DGFIP



Part des maisons individuelles occupées par leur propriétaire classées en étiquette DPE Energie type facture = F ou G (14) sur le Pays de Redon (partie bretonne)
Source: Energies Demain - ENERTER®



La précarité énergétique a été identifiée comme étant une des trois vulnérabilités prioritaires dans le diagnostic du Plan Climat Territorial. Des actions seront menées en ce sens.

> Constats et objectifs du Plan climat territorial

En 2007, le Pays de Redon – Bretagne Sud a engagé un travail de définition d'une politique énergétique du territoire, qui a abouti en 2008 à la création d'un service énergie-climat, à la mise en place d'un service de Conseil en Energie Partagé à destination des collectivités, et à l'ouverture en 2009 d'un Espace Info Energie pour l'information des particuliers.

Le Plan Climat Energie Territorial est l'aboutissement de cette politique énergétique.

Il vise la prise en compte des problématiques du changement climatique et de l'énergie par un plan d'actions enga-

geant l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire. C'est un document cadre qui structure l'action en matière d'énergie et de climat et qui diffuse dans tous les autres documents du Pays ou des intercommunalités le composant (SCOT, PLU, PDU, PLH, etc.).

Le diagnostic réalisé par le Pays de Redon - Bretagne Sud met en évidence que la consommation d'énergie du territoire (280 000 Tep en 2005) est due à 39% au secteur résidentiel. 92% de cette consommation résidentielle est lié à un besoin de chaleur.

Le diagnostic réalisé dans le cadre du Plan CLimat Territorial est téléchargeable sur le site du Pays de Redon - Bretagne Sud à l'adresse : <http://www.pays-redon-vilaine.fr/energie.php>

Production d'énergie sur le Pays de Redon à fin 2009

	Nb d'installations	Puissance (kW)	Production (Mwh/an)	Potentiel de production (MWh/an)
Eolien*	10	17,25	40 000	700 000
Photovoltaïque	env.100	0,84	840	110 000
Cogénération	1	30	200	
<i>Sous total production électrique</i>	<i>env. 111</i>	<i>48,09</i>	<i>41 040</i>	<i>+810 000</i>
Bois bûche			250 000	
Bois déchiqueté	30	2835	4 770	45 000
Solaire thermique	145	960	330	26 000
Cogénération	1	40	260	
<i>Sous total production de chaleur</i>	<i>176</i>	<i>3 835</i>	<i>255 360</i>	<i>+71 000</i>
Total production énergétique	env.287	3 883,09	296 400	+ 881 000

* Situation à juin 2010

Source : Diagnostic territorial du Pays de Redon - Bretagne Sud

Fin juin 2010, 10 éoliennes en fonctionnement étaient recensées sur le territoire. D'autres projets voient le jour : à Béganne, à La Gacilly...

Forces
du Pays de Redon - Bretagne Sud

- Une croissance démographique dynamique (+ 11% entre 1999 et 2007)
- Une bonne présence du secteur du Bâtiment sur le territoire en nombre de salariés et en nombre d'entreprises
- Dans le parc de logements, une proportion plus importante de résidences principales occupées par leur propriétaire qu'au niveau régional

Faiblesses
du Pays de Redon - Bretagne Sud

- Plus de logements anciens dans le parc qu'au niveau régional
- Un pourcentage de propriétaires occupants sous le seuil de pauvreté plus élevé qu'au niveau régional
- Une part plus importante de logements individuels qu'en Bretagne, avec une part de logements énergivores également plus importante

Evolution des marchés

> Le chiffre d'affaires des entreprises

Source : Cellule Economique de Bretagne

Le chiffre d'affaires des entreprises du Bâtiment sur le Pays de Redon est estimé à **239 M€** en 2009, soit 3 % du chiffre d'affaires total de ce secteur en Bretagne.

Le marché du logement représente 63 % du chiffre d'affaires des entreprises, proportion équivalente dans le Morbihan, contre 59 % en Ille-et-Vilaine et 61 % en Bretagne.

54 % du chiffre d'affaires du Bâtiment en Pays de Redon est réalisé en entretien-rénovation sur le Pays de Redon (contre 43 % en Ille-et-Vilaine, 39 % dans le Morbihan et 45 % à l'échelle régionale).

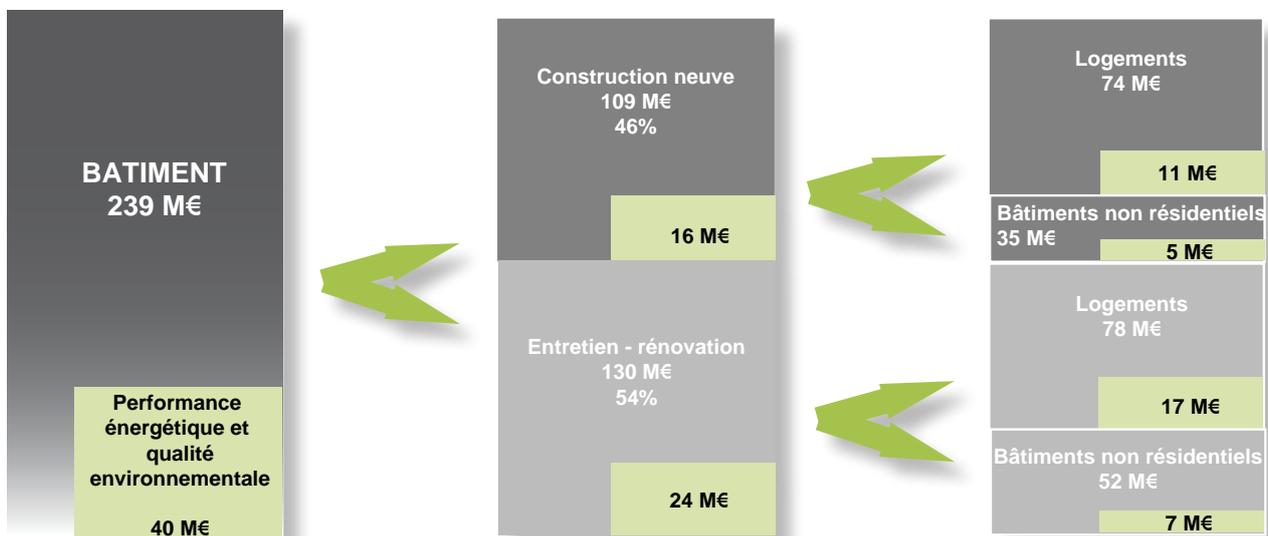
En 2009, 17% du chiffre d'affaires du Bâtiment provient de la réalisation de travaux en lien avec la performance éner-

gétique et la qualité environnementale, cela représente 40M€ et 434 emplois (soit 15 % des emplois du Bâtiment sur le territoire).

Le chiffre d'affaires lié à la rénovation énergétique du parc de logements existants en 2009 sur le Pays de Redon (17 M€) est généré principalement par les travaux d'isolation des parois opaques, vitrées et toiture (11,3 M€, soit les 2/3). Le remplacement des menuiseries extérieures en constitue la plus grande part.

Les marchés liés à la mise en œuvre d'équipements EnR (4 M€) représentent 26 % de ce chiffre d'affaires. La grande majorité de ces équipements sont des pompes à chaleur.

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises du Bâtiment en 2009 sur le Pays de Redon



Source : Estimation Cellule Economique de Bretagne

La Cellule Economique de Bretagne a réalisé en février 2009 une enquête auprès de 500 ménages bretons propriétaires d'une maison individuelle construite avant 2000. Celle-ci fait ressortir que ceux qui ont réalisé des travaux de rénovation liés à la performance énergétique et qualité environnementale en 2006-2008 ont mis l'accent sur les menuiseries extérieures (63 %) et sur leur système de chauffage (39 %). S'agissant de l'aspect chauffage, 11 % ont fait installer une pompe à chaleur et 5 %, un chauffage au bois. A noter, par

ailleurs, que 16 % ont fait des travaux d'isolation en portant leur choix sur des matériaux écologiques.

En ce qui concerne les projets des ménages en 2009-2010, l'accent est encore mis sur les menuiseries extérieures mais à égalité avec le système de chauffage (31 %). On constate surtout une progression sensible de trois types de travaux dans les réponses : l'installation de pompes à chaleur, de panneaux photovoltaïques, et des travaux d'isolation par l'extérieur.

> Le marché de la construction neuve

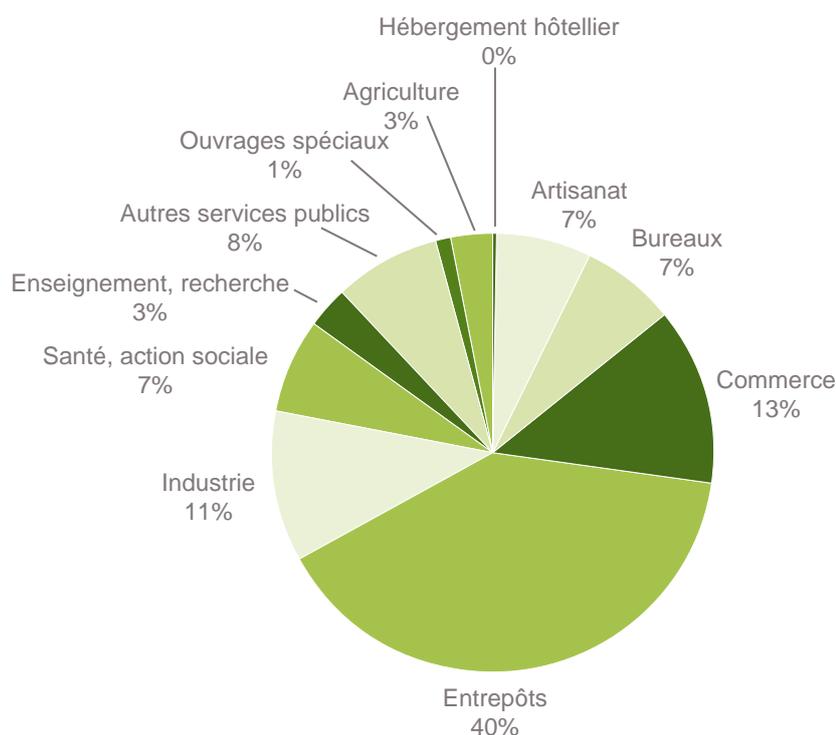
Source : Sit@del2

En 2009, on constate une baisse des mises en chantier de logements neufs sur le Pays de Redon. Ces mises en chantier concernent à 98% des logements individuels, une part bien plus importante que ce qui est observé à l'échelon régional (65,3%).

Concentrée sur la partie sud du territoire au début des années 2000, à proximité de la Ville de Redon, la construction s'est développée sur l'ensemble du territoire ces dernières années, notamment à l'Est sur des communes bénéficiant à la fois de la proximité de la voie ferrée Redon / Rennes et de la voie express Rennes / Nantes.

En ce qui concerne la construction de locaux non résidentiels, en 2009, les surfaces commencées sur le Pays de Redon ont augmenté de 52% par rapport à 2008. Cette hausse est essentiellement liée à la mise en chantier d'une opération sur la commune de Ste Marie (plate-forme logistique de plus de 18 000 m²). Cette opération, dont le permis de construire a également été délivré en 2009, représente à elle seule 40 % des surfaces de locaux autorisées au cours de l'année sur le territoire.

Répartition des surfaces de locaux autorisés en 2009 sur le Pays de Redon



Source : Sit@del2

> Le marché de l'entretien rénovation

Source : Baromètre de l'entretien rénovation du Bâtiment

Pour estimer l'évolution de l'activité entretien-rénovation, la Cellule Economique utilise le Baromètre de l'entretien-rénovation du Bâtiment réalisé à partir d'un échantillon d'entreprises sur l'ensemble de la France dont 13% sont situées dans la région du Grand Ouest.

Ce baromètre met en évidence une détérioration du niveau d'activité sur le marché de la rénovation (résidentiel et non résidentiel) à partir de la fin de l'année 2008, et ce, pour la première fois depuis 1997.

Concernant l'entrée plus spécifique rénovation thermique,

l'activité est, au niveau national, mieux orientée que l'activité globale d'entretien-rénovation. La progression des travaux d'isolation des parois opaques se confirme au fil des mois, dans un contexte de fléchissement des prix. En ce qui concerne les parois vitrées, le volume de travaux poursuit son orientation à la hausse. Enfin, les travaux d'installation d'équipements de chauffage performants, en recul au début de l'année 2010, ont connu, au cours de l'été, une croissance significative.

La traduction à l'échelle du territoire du Pays de Redon des objectifs du Grenelle concernant le logement serait de **600 logements à rénover** (rénovation lourde) par an, dont 50 logements sociaux.

• Le Prêt à Taux Zéro (PTZ)

Le PTZ était un prêt à destination de l'acquisition de logements anciens avec travaux.

En 2009, **355 prêts à taux zéro (PTZ)** ont été accordés sur la partie bretonne du Pays de Redon. Le quart de ces PTZ ont été utilisés pour l'achat d'un logement ancien avec travaux. Ces travaux ont générés 1,91 M€, avec un montant moyen de 22 716€, soit beaucoup plus qu'au niveau de la Bretagne (16 394€).

• L'éco-Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ)

Les données concernant l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) ne sont pas connues au niveau local. En Bretagne, 6 744 éco-PTZ ont été accordés en 2009 pour un montant de 105,5M€ (montant moyen prêté de 15 600€). En Ille-et-Vilaine, comme dans le Morbihan, les 2/3 des prêts émis étaient destinés à des travaux d'isolation thermique, en particulier des parois vitrées et des portes.

• L'éco-Prêt Logement social (Eco-PLS)

L'Eco-PLS est un dispositif financier mis en place par l'Etat et l'Union Sociale pour l'Habitat pour inciter la rénovation thermique des logements locatifs sociaux. Pour compléter ces dispositifs, les quatre fédérations professionnelles du BTP (CAPEB, FFB, FNSCOP-BTP, FNTP) ont mobilisé 2,3M€ sous forme de prêts à des conditions privilégiées, ré-

partis en 2 enveloppes.

Une première enveloppe de 100 millions d'euros, financés par les Caisses de congés payés du bâtiment, permet de financer à destination des organismes HLM (hors SEM) des prêts à taux fixe de 1 % pour une durée de 15 ans. Les opérations finançables concernent les travaux d'économie d'énergie et travaux liés dans les logements locatifs des classes D (non éligibles à l'éco-prêt logement social) et E (non prioritaires).

Dans le cadre de cette enveloppe, 10 organismes HLM bretons, dont Aiguillon Construction, Habitat 35, Bretagne Sud Habitat et Espacil Habitat, ont bénéficié de prêts, pour un montant total d'investissements de 35 M€.

Une deuxième enveloppe de 2,2 milliards d'euros (dont 1,2 milliard pour le bâtiment), financés par PRO BTP, SMABTP, la Caisse des congés payés des TP et Dexia Crédit Local permet de financer des prêts à taux bonifié à destination des communes < 150 000 habitants, groupements de communes < 400 000 habitants et organismes HLM pour des durées de 15, 20, 25 et 30 ans. Les opérations éligibles sont, dans le bâtiment, les travaux d'économie d'énergie et les travaux neufs.

Dans le cadre de cette deuxième enveloppe, ont notamment bénéficié d'un prêt à taux bonifié les communes de La Chapelle-Bouëxic et Tréal, pour un investissement total de 590 K€.

La prise en compte de ces différents prêts, ainsi que des aides financières peut se révéler très importante car ces éléments entrent largement en compte dans les choix des clients (effet d'aubaine).

> L'adaptation des bâtiments publics à la réglementation

Source : CERC Bretagne

• Les bâtiments de l'Etat

Parc tertiaire public : 299 400 m² (estimation)

→ Montant du potentiel de travaux de rénovation énergétique du parc public : 88 M€ (à l'horizon 2014).

• Les bâtiments des collectivités territoriales

Le Conseil Régional de Bretagne assure, notamment, la construction ou la reconstruction, l'extension, les grosses réparations ainsi que l'équipement et le fonctionnement des lycées, établissements d'éducation spécialisés et lycées professionnels maritimes..

Il y a 2 lycées publics et un EREA sur le Pays de Redon - Bretagne Sud.

Principales opérations prévues au PPI (Programme Prévisionnel d'Investissement) 2010-2014 des lycées publics :

- Lycée Beaumont à Redon (8,6 M€ dont 2,8 M€ de travaux

d'économie d'énergie)

- EREA à Redon (0,8 M€ dont 0,43 M€ de travaux d'économie d'énergie)

Les quatre Conseils Généraux de Bretagne ont, dans leurs compétences, la maîtrise d'ouvrage de divers bâtiments dont la prise en charge de la construction, de l'entretien général et technique et du fonctionnement des collèges publics ainsi que des équipements sportifs qui y sont rattachés.

Le territoire compte 5 collèges publics.

Principales opérations prévues au PPI :

- Redon (Beaumont) : gymnase (0,975 M€) ;

- Redon (Bellevue) : divers travaux amélioration dont gymnase (0,277 M€) ;

- Maure-deBretagne (Du Querpon) : divers travaux dont chauffage (0,66 M€).

• **Les entreprises employant des salariés**

La part des chantiers liés à la performance énergétique et environnementale est estimée à moins de 10 % par la grande majorité des entreprises employant des salariés.

Globalement, les entreprises, dans leur majorité, estiment que les chantiers en construction neuve liés à la performance énergétique et environnementale sont en progression. Toutefois, ce sont surtout les grandes entreprises qui ont cette perception, sur le marché du logement, mais surtout sur le marché du résidentiel.

Pour ce qui est de la rénovation, la part des chantiers liés à la performance énergétique et environnementale est plus marquée : le 1/4 des entreprises estiment cette part à plus de 50%. Les entreprises sont d'ailleurs plus optimistes sur

les perspectives offertes par les chantiers de rénovation, et ce, qu'il s'agisse de résidentiel ou de non-résidentiel.

Globalement, les entreprises du territoire estiment que le Grenelle de l'environnement a un impact positif sur leur activité. Ce sont surtout les entreprises du second oeuvre qui ont les opinions les plus positives à ce sujet.

• **Les artisans sans salarié**

Moins d'un quart des artisans enquêtés par la CERC Bretagne font des chantiers liés à la performance énergétique. Les artisans sans salarié s'estiment plutôt bien informés sur les réglementations thermiques et la norme BBC (52%). Mais ils estiment que ces réglementations n'ont aucun impact sur leur activité, contrairement aux aides financières.

Forces

du Pays de Redon - Bretagne Sud

- Une baisse des mises en chantier de logements en 2009 moins marquée sur le Pays de Redon que sur la Bretagne
- La construction de logements a été favorisée à l'est du territoire par la proximité de la voie express Rennes / Nantes et de la voie ferrée Rennes - Redon
- Un marché de l'entretien-rénovation très important à l'échelle du Pays

Faiblesses

du Pays de Redon - Bretagne Sud

- Une baisse de la construction de locaux non résidentiels plus marquée sur le territoire au cours des 5 dernières années que sur la Bretagne
- Une activité de construction essentiellement portée récemment par les investissements en entrepôts, peu porteurs de valeur ajoutée en termes de chiffre d'affaires bâtiments

Impact sur l'emploi

> Les caractéristiques des salariés

Source : Union des Caisses de France (UFC)

• Des salariés jeunes

Les salariés du Bâtiment sont en moyenne plus jeunes sur le Pays de Redon qu'au niveau de la Bretagne : 35,8 ans contre 36,7 ans et 22% de moins de 25 ans contre 19%. A noter que 7% d'entre eux ont plus de 55 ans.

• Une surreprésentation des ouvriers

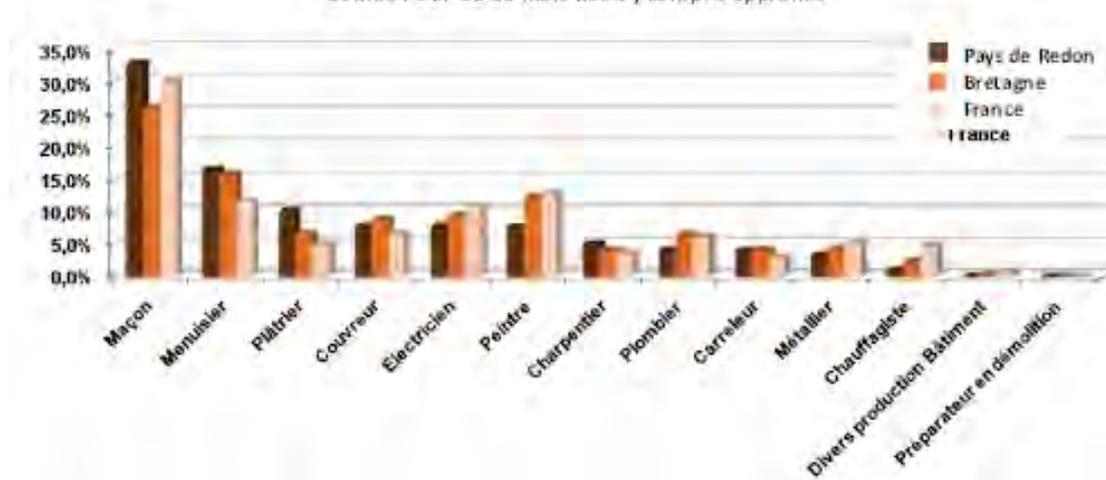
3% des salariés du Bâtiment du territoire sont des cadres (contre 4% au niveau de la Bretagne). Les ouvriers, quant

à eux, représentent 83% des salariés du Bâtiment sur le Pays de Redon, alors qu'en Bretagne, 80% des salariés du Bâtiment sont des ouvriers.

1 ouvrier sur 3 sur le Pays de Redon est un maçon. S'il y a un peu plus de maçons et de plâtriers, et un peu moins de peintres sur le territoire, la répartition par métier des ouvriers reste comparable à ce qui peut être observé sur d'autres territoires.

Répartition des ouvriers du Bâtiment (y compris apprentis) par territoire et par métier

Source : UCF au 15 mars 2008 y compris apprentis



> Les signes de montée en compétences

Sources : Qualit'EnR, FFB, CAPEB, CERC Bretagne

• Les labels

Sur la partie bretonne du Pays de Redon, 14 établissements du Bâtiment ont au moins une qualification Qualit'ENR, soit 3,2% des établissements du secteur du territoire (en Bretagne, cette part s'élève à 2,6%). Parmi ces établissements labellisés, 71% sont labellisés Quali'PV (électricité solaire) et 43% Quali'Sol (eau chaude et chauffage solaires).

• Les certifications

Sur le Pays de Redon, on comptait 1 «Eco artisan» (certification de la CAPEB) à fin novembre 2010 et aucun «Pro de la performance énergétique» (certification de la FFB).

L'enquête réalisée par la CERC Bretagne auprès des entreprises du Bâtiment du territoire montrait que 1 entreprise employant des salariés sur 3 et 3% des artisans sans salarié disent avoir entrepris des démarches pour obtenir l'un de ces labels ou une qualification QUALIBAT spécifique.

Répartition des labels en 2010

	Nb d'éts Bâtiment	Ets ayant au moins une qualification Qualit'EnR	dont Quali'Sol	dont Quali'PV	dont Quali'Bois	dont Quali'PAC
Pays de Redon (Bretagne)	439	14	6	10	1	1
Ille-et-Vilaine	5 021	140	66	86	14	17
Morbihan	4 885	139	69	86	9	11
Bretagne	19 306	509	264	305	47	51

Source : INSEE - SIRENE 2009 - Recensement QUALIT'EnR au 18/19/2010

> Le travail intérimaire

Sources : UCF - Pôle Emploi 2009

En 2009, les contrats intérimaires conclus pour le secteur du Bâtiment sur le Pays de Redon représente **154 ETP** (Equivalent Temps Plein), soit 7,4% des effectifs salariés en place dans les entreprises. Cette part est plus importante qu'en Ille-et-Vilaine (7,1%), dans le Morbihan (4,3%) ou encore que sur l'ensemble de la Bretagne (5,5%).

La répartition des ETP par activité fait ressortir l'activité de « construction d'autres bâtiments » (en opposition à la construction de maisons individuelles), avec 63% des ETP. C'est également dans cette activité que le poids des ETP d'intérimaires est le plus élevé par rapport aux effectifs en place (33%).

A noter que deux éléments influencent le poids de l'intérim dans le secteur du Bâtiment sur notre territoire :

- la forte culture de l'intérim, devenu un mode d'emploi à part entière et non plus, un mode de recours ponctuel à l'emploi ;
- la présence d'une grosse entreprise située au Nord du territoire.

A noter également que 2009, année ici prise en référence, a été une année de crise où l'intérim a particulièrement souffert.

> Le marché du travail

Source : DIRECCTE Bretagne 2009

• La demande d'emploi

Fin mars 2010, le Pays de Redon comptait **409 demandeurs d'emploi (DE)** dans le secteur du BTP (catégories A, B, C), soit 9% de l'ensemble des demandeurs d'emploi tous secteurs confondus.

Le secteur du BTP a été particulièrement touché par la crise économique : entre novembre 2007 et novembre 2009, le nombre de demandeurs d'emploi dans ce secteur a doublé sur le Pays, tandis qu'il augmentait de 81% au niveau régional.

Les demandeurs d'emploi sont majoritairement des hommes (95% des DE), avec un niveau V (BEP, CAP - 2/3 des DE) et inscrits depuis moins d'un an (63,8%). Les ouvriers du second oeuvre représentent 45,4% des DE du secteur BTP.

Les postes les plus recherchés sont ceux :

- de maçons ;
- d'ouvriers non qualifiés ;

- de menuisiers et ouvriers d'agencement et d'isolation.

• L'offre d'emploi

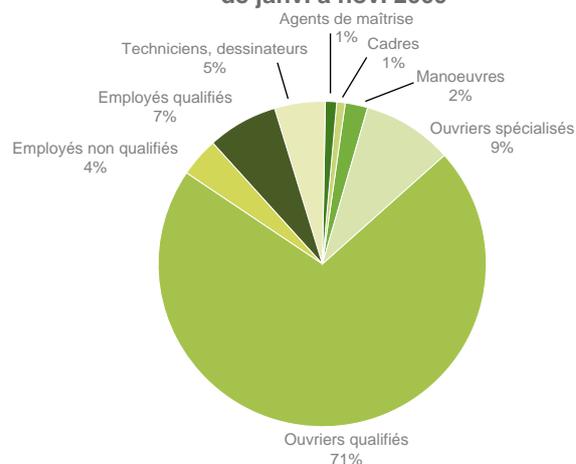
Le nombre d'offres déposées entre janvier et novembre 2009 concernant le secteur du BTP a baissé de 12,3 % par rapport à la même période de l'année 2008 sur le Pays de Redon, soit un peu moins qu'au niveau régional (-15 %).

Sur cette période, la grande majorité des offres (95,6 %) proposent un CDI ou CDD, c'est plus que sur la même période en 2008 (91,6 %). Les offres de contrats d'apprentissage ont fortement diminué, passant de 4,9 à 0,7 %. Les propositions de contrats de professionnalisation ont également diminué, passant de 1,6 à 1,1 % des offres émises. En revanche, les contrats aidés représentaient 2,6 % des offres en 2009, contre 1,9 % sur la même période en 2008.

80 % des offres déposées concernent un emploi d'ouvrier qualifié ou spécialisé (69 % en Bretagne) et seulement 2 % un emploi d'ouvrier non qualifié.



Répartition des offres d'emploi sur le Pays de Redon de janv. à nov. 2009



Source : DIRECCTE Bretagne 2009

Les partenaires du projet ont émis le souhait de connaître plus finement les problématiques des demandeurs d'emploi du secteur Bâtiment. C'est en effet un public fragilisé où l'on observe des freins périphériques à l'emploi (dépendances, pertes de permis de conduire ou d'habilitation...). Une étude sera mise en place en ce sens.

Selon la Cellule Economique de Bretagne, sur le Pays de Redon - Bretagne Sud, les marchés liés à la performance énergétique représentaient 40 M€ en 2009 (cf. p.14). La réalisation de ces travaux a mobilisé **339 emplois de production**, soit 14,0% des emplois de production du secteur sur le territoire.

Les métalliers sont les plus concernés par les travaux en lien avec la performance énergétique et la qualité envi-

ronnementale (30,4% d'entre eux). A l'opposé, les moins concernés sont les peintres/ soliers.

Le marché de la rénovation énergétique représente 134 emplois de production en 2009 sur le Pays de Redon, dont 61 pour le remplacement des menuiseries extérieures.

La mise en oeuvre des énergies renouvelables mobilise quant à elle 28 emplois, dont 70% pour l'installation de pompes à chaleur.

Les emplois de productions en 2009

	Tous travaux	dont en lien avec la performance énergétique et environnementale	%
Maçon	715	79	11,0%
Mensuisier - charpentier	514	93	18,1%
Couvreur	189	32	16,9%
Plâtrier	218	21	9,6%
Métallier	79	24	30,4%
Plombier - chauffagiste	213	39	18,3%
Electricien	193	24	12,5%
Peintre - solier	206	14	6,8%
Carreleur	99	11	11,1%
Autres	2	2	100,0%
Total	2 428	339	14,0%

Source : Estimation CERC Bretagne

Forces
du Pays de Redon - Bretagne Sud

- Une présence de jeunes un peu plus marquée dans les effectifs salariés des entreprises sur le Pays de Redon qu'au niveau régional

Faiblesses
du Pays de Redon - Bretagne Sud

- Une part d'ouvriers peu qualifiés un peu plus importante (36%) sur le Pays de Redon que la moyenne des 3 départements sur lesquels se trouve le territoire (31%) et que la moyenne bretonne (35%)
- Tous les projets de recrutement en 2010 dans le BTP concernent un emploi d'ouvrier du Bâtiment ; près de 2 sur 3 sont jugés difficiles

L'offre actuelle de formation

> L'offre de formation initiale

Sources : Rectorat / CCCA-BTP / MEDEFI

• Les jeunes en formation

En 2008-2009, **127 jeunes*** étaient en formation initiale sur le Pays de Redon - Bretagne Sud. L'absence de centre de formation par l'apprentissage sur le territoire explique qu'il n'y ait aucun jeunes formés par cette voie.

Les 2/3 des jeunes ont été formés sur des métiers de menuisiers.

• Les centres de formation

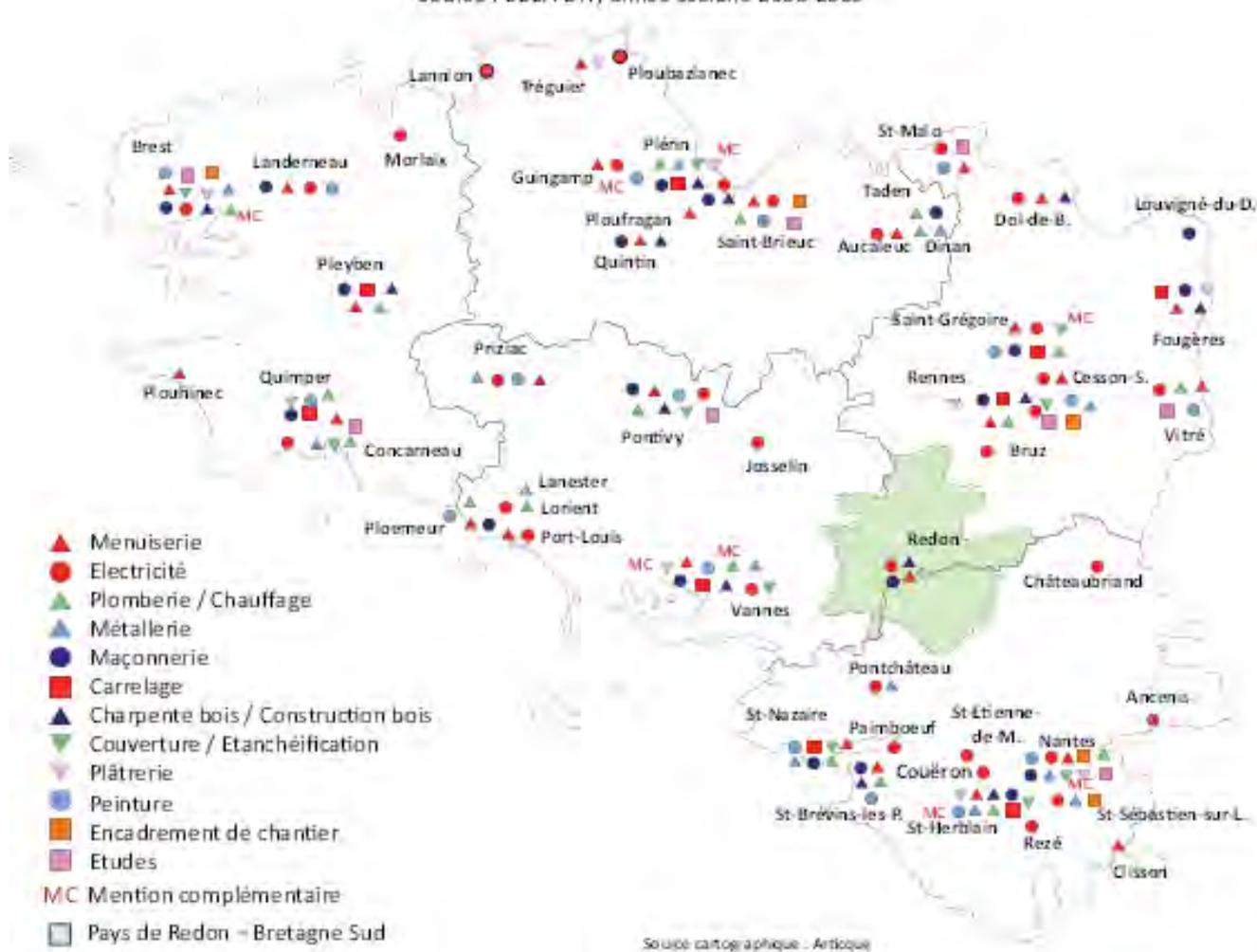
Sur le territoire, deux lycées proposent des formations aux

métiers du Bâtiment : le Lycée Général et Technologique Marcel Callo et le Lycée Professionnel Beaumont. Ces deux établissements proposent des formations aux métiers de menuisier, charpentier, électricien et maçon. Toutes les formations sont des formations de niveau V (CAP) ou IV (Bac Pro).

Par ailleurs, la situation géographique du Pays de Redon, le mettant à égale distance de Rennes, Vannes et Nantes, permet à ses habitants de pouvoir bénéficier d'une offre de formation relativement complète sur ces 3 villes.

Formation aux métiers et fonctions du bâtiment dispensées par les lycées et CFA de Bretagne (en apprentissage ou voie scolaire)*

Source : CCCA-BTP, année scolaire 2008-2009



* : Ce chiffre correspond à tous les jeunes en formation (c'est-à-dire éventuellement ceux présents en première et deuxième année).

• **Entreprises artisanales**

En 2009, **64 salariés** du Pays de Redon (hors partie ligérienne) dans les entreprises artisanales ont suivi une formation, soit 11% des salariés. Ce sont les salariés de l'activité «construction d'autres bâtiments» qui ont eu le plus accès à la formation, et en nombre de stagiaires, et en considérant le rapport nombre de stagiaires/effectifs en place.

Néanmoins, seuls 3% des salariés ayant suivi une formation ont suivi une formation en lien avec la performance énergétique et la qualité environnementale, soit 2 salariés.

En 2009 toujours, 4 salariés étaient en contrat de professionnalisation dans les entreprises artisanales du Pays de Redon, avec une durée moyenne de contrat de 18 mois.

• **Entreprises de 10 salariés et plus**

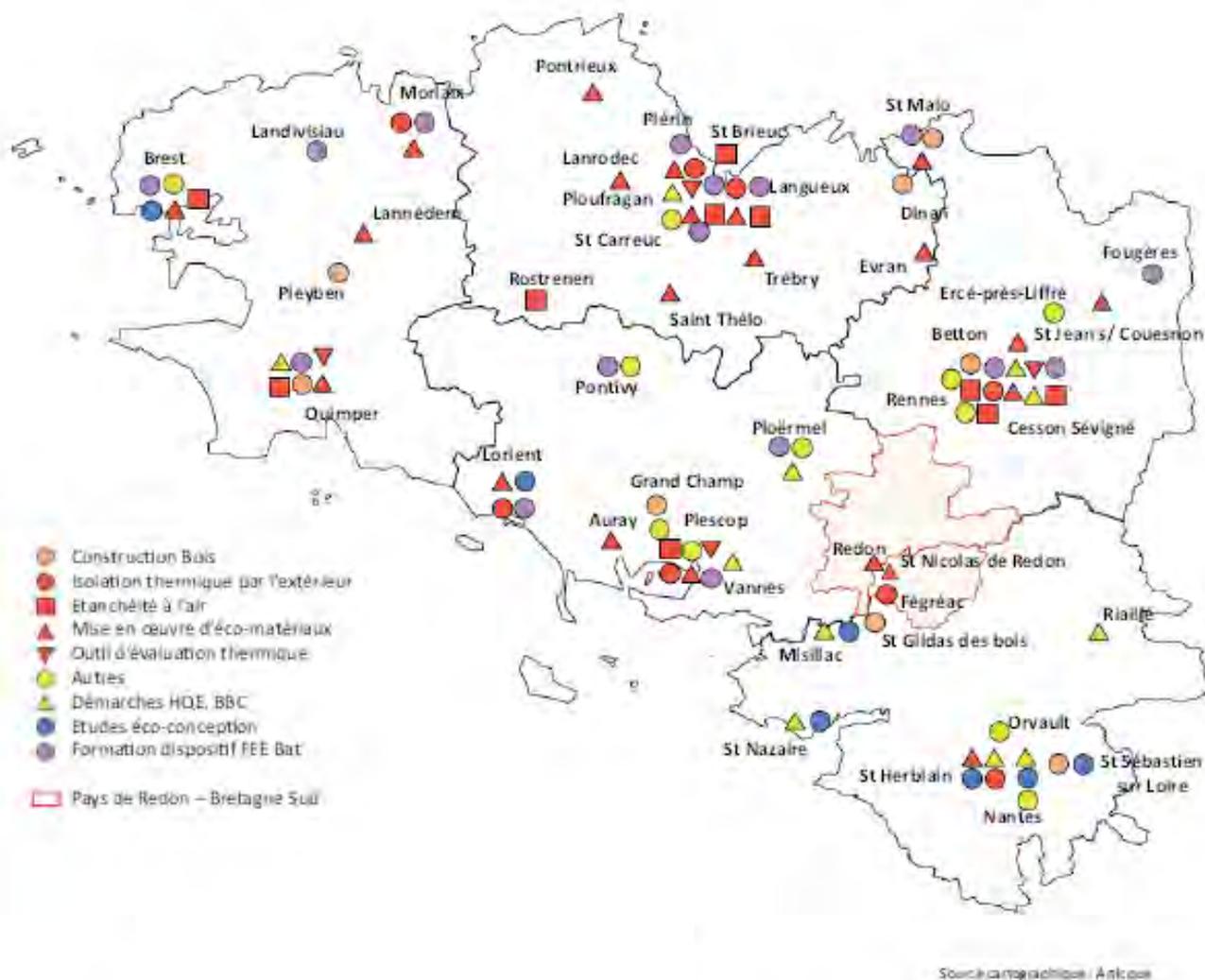
En 2010, **125 salariés** des entreprises de 10 salariés et plus du territoire (hors partie ligérienne) ont suivi une formation, soit 11% du total des effectifs de ces entreprises. 14% d'entre eux ont suivi une formation en lien avec la construction durable, ce qui est plus qu'au niveau départemental (12% pour l'Ille-et-Vilaine) ou régional (8% pour la Bretagne).

53% des stagiaires ayant suivi une formation en lien avec la performance énergétique ou la qualité environnementale ont suivi le module 1 ou 2 d'une formation FEE Bat.

10 salariés étaient en contrat de professionnalisation dans les entreprises de 10 salariés et plus sur le Pays de Redon en 2010, 6 d'entre eux pour préparer un diplôme de niveau V.

A noter : les données présentées ici prennent en compte les salariés en poste ayant bénéficié de formations. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi ou les personnes en reprise d'activité qui suivent une formation.

Formations continues en lien avec la construction durable
Source : Enquête auprès des centres de formation – Cellule économique de Bretagne, 2009



Source cartographique : Antares

Depuis 2010, le GRETA Redon a mis en place une Plateforme de l'éco-construction (3 métiers : couvreur, plombier, électricien).
Depuis avril 2010, le centre de formation Noria et Cie installé à Saint-Nicolas-de-Redon propose une formation à l'éco-construction. En 2011, deux nouvelles formations sont prévues : « conseiller en éco habitat » et « maçon du bâti ancien, technique de construction en terre crue ».

> Bilan du dispositif FEE Bat

Source: Cellule FEE Bat

En 2008 et 2009, **15 entreprises** du Pays de Redon ont inscrit au moins un de leurs salariés à une formation FEE Bat. Parmi ces entreprises, 4 seulement n'ont suivi qu'un module, 8 ont participé à 2 modules et 3 ont suivi les 3 modules de formation.

Les entreprises du Pays de Redon ont ainsi inscrit 38 stagiaires à une formation FEE Bat en 2008 et/ou 2009 : 20 stagiaires au module 1, 12 au module 2 et seulement 6 au module 3.

40 % des entreprises du Pays de Redon ayant participé à une formation FEE Bat en 2008 ou 2009 travaillent dans les métiers du bois (soit le double par rapport à la Bretagne) alors qu'elles représentent 22 % des entreprises du Bâtiment sur le territoire.

Les entreprises d'aménagement - finitions sont également

proportionnellement beaucoup plus nombreuses sur le Pays de Redon à avoir suivi une formation FEE Bat (27 % contre 14 % en Bretagne).

Les entreprises réalisant des travaux d'équipement technique et les entreprises de gros œuvre sont, quant à elles, moins représentées parmi les entreprises formées (respectivement 27 % contre 43 % en Bretagne et 6 % contre 19 %). Les entreprises ayant suivi plus d'un module sont plus nombreuses sur le Pays de Redon qu'en moyenne sur les trois départements (35, 44 et 56) ou qu'en Bretagne. Notamment, le pourcentage d'entreprises ayant participé à trois modules est de 20 % sur le Pays de Redon contre seulement 12 % sur l'ensemble de la région.

Les modules du dispositif FEE Bat

Module 1

Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments

Module 2

Maîtriser les logiciels pour mettre en oeuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments

Module 3

Connaître, maîtriser et mettre en oeuvre les technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments

A noter : les formations FEE Bat bénéficient d'un financement spécifique avec une prise en charge par EDF, prise en charge qui devrait diminuer en 2011.

> Analyse des pratiques des entreprises employant des salariés

Source : CERC Bretagne

• Qui est formé ?

Lors de l'enquête réalisée en 2010 par la CERC Bretagne, **45% des entreprises du Bâtiment** du territoire ont déclaré s'être formées ou avoir l'intention de se former sur des compétences spécifiques en matière de performance énergétique.

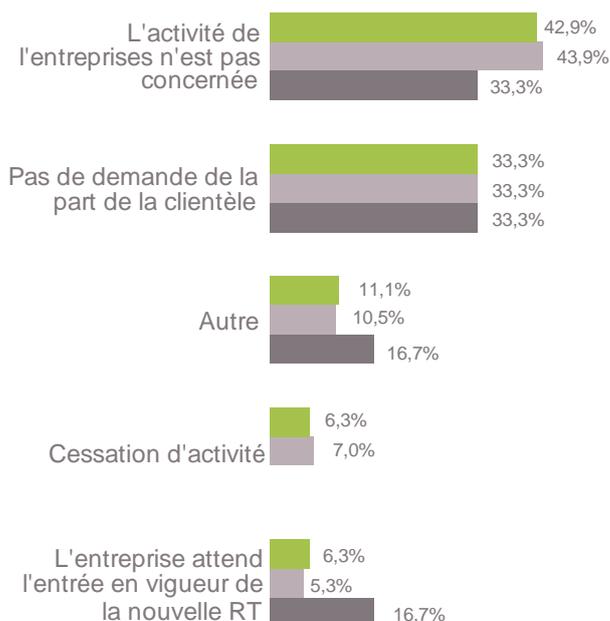
Les plus mobilisées sur la formation sont les entreprises de plus de 10 salariés (75% contre 37% dans les entreprises artisanales).

Par activité, des différences sont également observables. Ainsi, les entreprises du second oeuvre technique, puis celles du secteur bois et d'aménagements - finitions sont plus sensibles à la formation (respectivement, 58%, 50% et 45%), loin devant les entreprises du gros oeuvre (26%).

Dans les entreprises artisanales, c'est uniquement le chef d'entreprise qui est formé à 55%, voire le chef d'entreprise avec les salariés (39%).

Dans les entreprises de 10 salariés et plus, salariés et chefs d'entreprises sont formés conjointement à 44%, et un peu moins souvent les salariés seuls (39%).

Pourquoi l'entreprise ne s'est pas formée ou ne prévoit pas de le faire ?



■ Total ■ Moins de 10 salariés ■ 10 salariés et plus

Source : Enquête CERC Bretagne 2010

• **Quelles sont les formations choisies ?**

Dans les formations suivies ou prévues, les thèmes les plus fréquents sont :

- la réglementation thermique (le rapport entreprises formées ou allant se former / total échantillon enquêté est de 24 %) ;
 - les énergies renouvelables (le rapport est de 18 %) ;
 - la mise en œuvre d'éco-matériaux (le rapport est de 19 %).
- On constate que la réglementation relative à l'accessibilité est encore assez peu dans les préoccupations des entreprises et que l'isolation thermique par l'extérieur reste en retrait par rapport aux énergies renouvelables et à la mise en œuvre des éco-matériaux.

Les fabricants sont les vecteurs principaux de formations des entreprises : plus de la moitié (53%) des entreprises sont formées par leurs soins. C'est d'ailleurs le mode quasi-unique de formation des entreprises d'aménagements-finitions. Les autres modes de formations utilisés par les entreprises sont celles organisées par un syndicat professionnel (29%) et celles mises en œuvre par des centres de formation tels que l'AFPA et le GRETA (12%). Cela étant, un certain nombre de formations organisées par des syndicats professionnels sont dispensées par les centres de l'AFPA ou les GRETA.

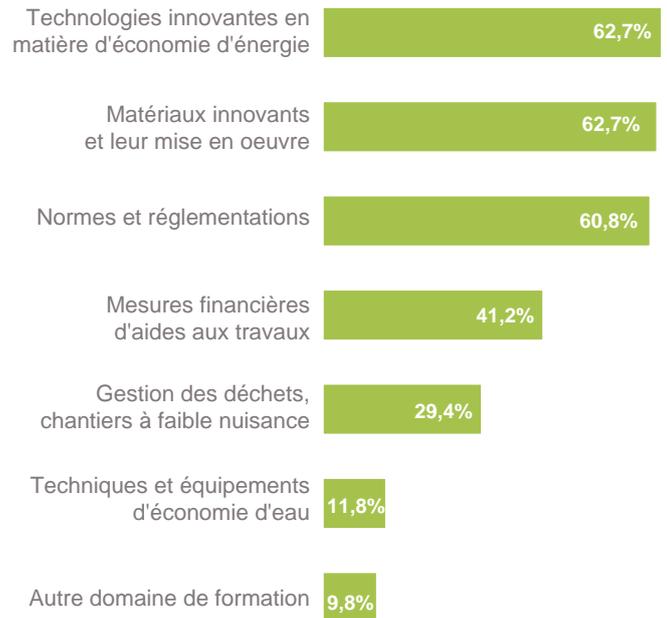
Sur la thématique de la formation, le groupe de travail correspondant a souligné l'importance d'apporter des compétences et de ne pas former uniquement à une technique ou à l'utilisation d'un produit pour éviter de fragiliser les emplois.

• **Quels sont les freins et les leviers ?**

Pour l'ensemble des entreprises, le frein majeur à la formation est l'impossibilité de dégager du temps et/ou du personnel : c'est la raison principale citée par 69 % des entreprises artisanales et 67 % des entreprises de plus de 10 salariés. La similitude de ces pourcentages pourrait faire penser que c'est le manque de disponibilité plus que la taille qui serait source de difficulté.

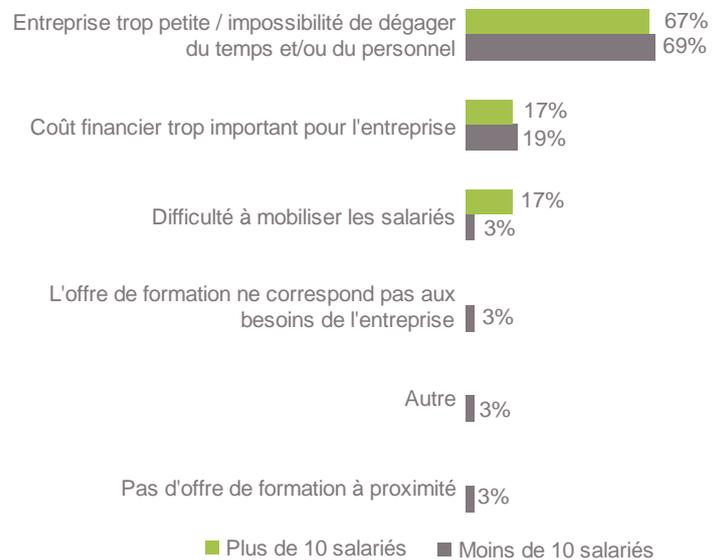
Organiser des formations à la demande pour les entreprises éloignées des centres de formation est l'action la plus citée par les entreprises du territoire, surtout par les entreprises de plus de 10 salariés qui mettent également l'accent sur l'amélioration de l'information concernant l'offre et les dispositifs financiers liés à la formation et le développement de chantiers expérimentaux.

Répartition des formations suivies ou prévues par thème



Source : Enquête CERC Bretagne 2010

Frein principal à la formation continue



Source : Enquête CERC Bretagne 2010

Avec les formations suivies ou envisagées, la plupart des entreprises se disent capables de répondre aux exigences de performance énergétique et qualité environnementale. A noter : 16 % ne se prononcent pas.

La réforme des financements des formations (OPCA) a visiblement encore plus compliqué l'accès à la formation pour les entreprises.

• **Qui est formé ?**

54 % des artisans seuls se sont formés et/ou vont se former pour monter en compétence sur les nouvelles technologies, techniques, réglementations et sur les énergies renouvelables. Par activité, les artisans exerçant dans le second œuvre technique devancent nettement les autres corps d'état en matière de formation, les plus éloignés sur cette question étant les artisans du gros œuvre et de l'aménagement-finitions.

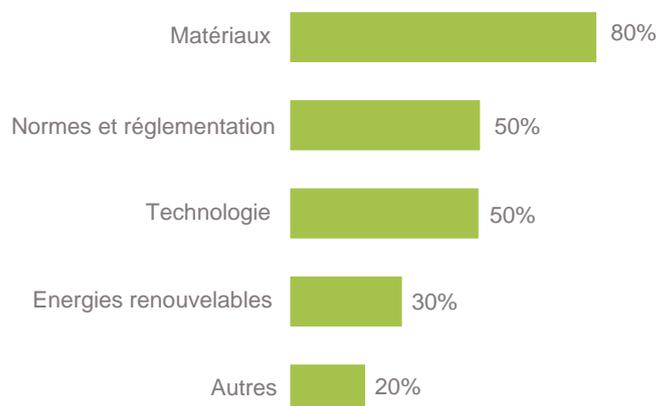
• **Quelles sont les formations choisies ?**

C'est la thématique des matériaux et leur mise en œuvre qui ressort très nettement en tête dans les réponses des artisans seuls concernant leur formation, surtout dans le gros œuvre et l'aménagement-finitions.

A noter que les artisans du second œuvre technique sont les plus nombreux à se former sur les normes et réglementation (la moitié de l'échantillon enquêté sur ces activités, contre seulement 20 à 22 % dans les autres activités).

Chez les artisans seuls aussi, le mode de formation principal choisi est celui sur un chantier par un fabricant (50%).

Répartition des formations suivies ou prévues par thème



Source : Enquête CERC Bretagne 2010

Moins de deux tiers des artisans se sentent prêts à répondre aux marchés liés à l'amélioration de la performance énergétique. Près des deux tiers de ceux qui ne se sentent pas prêts envisagent de se former ; il en reste un bon tiers qui n'envisage aucune démarche ou ne se prononce pas.

Forces

du Pays de Redon - Bretagne Sud

- Sur le territoire, une offre de formation limitée mais une situation géographique qui ouvre des possibilités diverses
- La part d'entreprises ayant suivi les trois modules du dispositif FEE Bat à la fin 2009 est bien plus importante sur le territoire que sur l'ensemble de la Bretagne, sachant que la proportion d'entreprise ayant suivi au moins un module est la même sur le Pays de Redon et sur la Bretagne

Faiblesses

du Pays de Redon - Bretagne Sud

- Très peu de stagiaires d'entreprises artisanales mobiliés sur les formations en lien avec le Grenelle de l'environnement (3%, contre 14% sur l'ensemble de la région Bretagne)

Variables influençant l'activité Bâtiment et évolution probable au niveau du Pays de Redon

Variables Clés	Evolution probable	Impact sur l'activité Bâtiment
Population	Augmentation	Favorable
Nombre de ménages	Augmentation	Favorable
Besoins en logement	Augmentation	Favorable
Besoins en locaux	Augmentation	Favorable
Vieillessement du parc de logements	Augmentation	Favorable
Taux d'intérêts immobilier	Augmentation	Défavorable
Sensibilité au développement durable	Augmentation	Favorable
Budget d'investissement des collectivités territoriales	Diminution	Défavorable
Budget d'investissement de l'Etat	Diminution	Défavorable

Source : Estimation CERC Bretagne

La CERC Bretagne estime que le montant potentiel de travaux de rénovation énergétique sur le Pays de Redon s'élève à environ **800M€** (scénario «ECO-PTZ» selon le modèle ENERTER®, correspondant à un scénario médian). Le marché du logement représente 62% de cette enveloppe (soit environ 500M€), l'essentiel (95%) devant porter sur la maison individuelle.

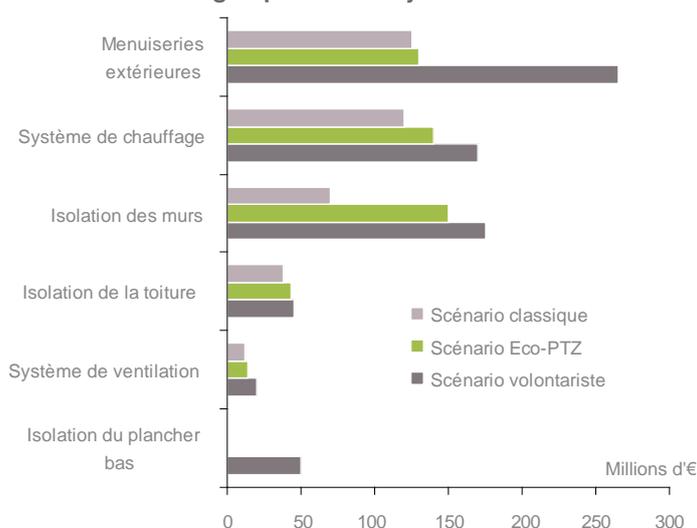
Néanmoins, il faut retenir qu'un forte proportion de propriétaires occupants vit en-dessous du seuil de pauvreté à l'échelle du territoire.

A noter également, l'existence d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour le Syndicat

mixte de la Vilaine Maritime à l'Oust (23 communes) sur la période 2010-2013 avec notamment l'objectif d'améliorer la performance énergétique des logements (aides de 20 % à 70 % des travaux pour les résidences principales et de 35 à 70 % pour les logements locatifs).

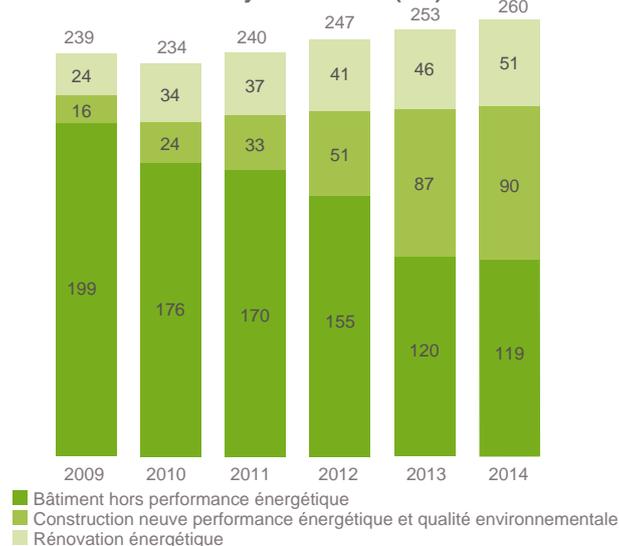
Globalement, selon la CERC Bretagne, le chiffre d'affaires du secteur du Bâtiment devrait progresser de 9%. A l'horizon 2014, le chiffre d'affaires de la construction neuve lié à la performance énergétique et à la qualité environnementale devrait ainsi être multiplié par 5 à 6 et celui de la rénovation par 2.

Répartition par geste du potentiel des travaux de rénovation énergétique sur le Pays de Redon



Source : Estimation CERC Bretagne - modèle ENERTER® ENERGIE DEMAIN

Evolution prévisionnelle du CA dans l'activité Bâtiment sur le Pays de Redon (M€)



Source : Estimation CERC Bretagne

> Les besoins en emploi à l'horizon 2014

Sources : CERC Bretagne

Au total, pour assurer le volume de travaux prévu en 2014, la CERC Bretagne estime que le nombre d'emplois de production nécessaires devrait quelque peu se réduire, passant de 2 428 à 2 348 sur le Pays de Redon (soit une baisse de 3 %). En revanche, la répartition de ces emplois par type de travaux devrait être considérablement modifiée. Ainsi, les travaux liés à la performance énergétique et qualité environnementale devraient représenter 50 % des emplois de production en 2014 (contre 14 % en 2009), leur nombre passant de 339 à 1 181 (soit plus du triple).

Ainsi, l'évolution prévisionnelle de l'activité Bâtiment à l'horizon 2014 ne permettra probablement pas la création d'emplois. La progression attendue des chantiers en lien avec la construction durable devrait limiter la perte d'emplois.

Certains métiers seront influencés plus que d'autres : à l'image des métiers de maçon et de plâtrier qui devrait subir une baisse de l'ordre de 5 % à l'horizon 2014.

Néanmoins, d'ici 2014, il y aura des besoins en renouvellement de main d'oeuvre liés aux départs à la retraite, décès, invalidité, promotion interne... Ainsi, d'ici 2014, le besoin total en emploi devrait être de l'ordre de 400 à 500 postes pour le secteur du Bâtiment.

Le nombre d'emplois liés à la construction durable devrait quant à lui être de l'ordre de 240, soit une augmentation de 80% par rapport à 2009. En première ligne : le remplacement des menuiseries extérieures qui représenterait environ 90 emplois de productions (soit 37% des emplois du Bâtiment liés à la construction durable).

Evolution prévisionnelle des emplois de production d'ici 2014

	2009		2014		Evolution du nb d'emplois	Besoin en emploi
	Tous travaux	Part Perf. énergétique & env.	Tous travaux	Part Perf. énergétique & env.		
Maçon	715	11%	681	50%	-5%	121
Menuisier - charpentier	514	18%	499	54%	-3%	96
Couvreur	189	17%	184	54%	-3%	36
Plâtrier	218	10%	207	47%	-5%	37
Métallier	79	30%	78	54%	-1%	16
Plombier - chauffagiste	213	18%	207	69%	-3%	41
Electricien	193	12%	189	46%	-2%	38
Peintre - solier	206	7%	204	29.	-1%	41
Carreleur	99	11%	97	36%	-2%	19
Autres	2	100%	2	100%	-	0
Total	2428	14%	2348	50%	-3%	445

Source : CERC Bretagne

> Les besoins en formation à l'horizon 2014

Sources : CERC Bretagne

La montée en régime des marchés liés à la performance énergétique et à la qualité environnementale ne pourra être assurée qu'avec, parallèlement, une montée en compétences des professionnels du bâtiment, quelque soit leur métier. De ce constat, découle un fort besoin en formation continue (externe ou interne à l'entreprise). Tous les métiers, cependant, n'auront pas les mêmes besoins à l'horizon 2014 ; ces besoins sont, d'une part, étroitement liés à l'évolution de la demande et, d'autre part, aux efforts de formation déjà accomplis.

Selon la CERC Bretagne, le rapport formés/total actifs de production devrait être de l'ordre de 36% en 2014.

Lors de l'enquête réalisée par la CERC Bretagne, les entreprises ont pour beaucoup d'entre elles évoqué des souhaits

de formation sur des techniques en lien avec l'éco-construction : enduits naturels, matériaux écologiques d'isolation, peintures non toxiques... Ce qui est une spécificité du territoire du Pays de Redon.

Les formations en lien avec la performance énergétique devront porter sur 7 thématiques :

- les enduits naturels ;
- l'étanchéité à l'air ;
- les matériaux de gros oeuvre innovants ;
- les panneaux photovoltaïques ;
- la mise en oeuvre de matériaux de gros oeuvre écologiques ;
- la mise en place de dispositifs d'auto-contrôle ;
- les techniques et équipements d'économie d'eau.

Ces prévisions se basent sur un scénario quasi-idéal en termes de montée en compétences dans l'emploi sur la période 2010-2014 sur le territoire. En effet, cette hausse d'activité des marchés à performance énergétique et qualité environnementale doit s'accompagner d'une hausse en quantité et en qualification de l'emploi sur ces marchés. Elle suppose donc que l'appareil de production du territoire est capable de répondre à cette hausse.

Monographies de bâtiments

Les différentes instances du projet ont validé l'intérêt de réaliser des fiches descriptives de bâtiments du territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud qui ont été construits ou rénovés avec la volonté d'utiliser des matériaux ou des techniques durables.

Les objectifs en étaient d'avoir une description du bâtiment (usages, matériaux utilisés, budgets...) d'une part, et, d'autre part, de déterminer les motivations des donneurs d'ordre et d'identifier les freins rencontrés par ces derniers.

Les bâtiments retenus

Il existe plusieurs projets bien connus sur le territoire. Le but n'était pas d'avoir une description de tous ces bâtiments, mais d'enquêter des bâtiments jugés représentatifs par les partenaires du projet.

Le groupe de travail «Commande publique» a ainsi retenu différents bâtiments :

- la Maison Nature & Mégalithes à Saint Just ;
- la MAPAR à Redon ;
- la zone Qualiparc «les 4 routes» au Grand Fougeray ;
- l'éco-hôtel La Grée des Landes à Cournon ;
- le multi-accueil de Redon ;
- la future école maternelle de Fégréac ;
- la future «Maison de l'Emploi» à Redon.

Ces projets sont présentés dans les pages suivantes.

Il s'agit de bâtiments construits, rénovés ou en projet de construction de 2005 à nos jours.

Pour réaliser ces Monographies, une trame d'entretien identique a été utilisée auprès d'élus ou de techniciens en charge du projet.

Les apports de ce travail

Force est de constater que chaque projet est un cas particulier. Les démarches adoptées pour chacun de ces projets ont été différentes et ont présenté des freins ou contraintes différents :

- pour certains d'entre eux, les efforts de sensibilisation

des parties prenantes ont dû être importants ;

- pour d'autres, l'accompagnement tout au long ou à certaines phases du projet a fait défaut ;
- pour d'autres encore, ce sont les démarches administratives qui ont posé des difficultés ;
- pour d'autres enfin, le déroulement du chantier, ou le niveau de compétences des entreprises n'était pas satisfaisant.

En règle général, quelques éléments peuvent être retenus pour que les différentes phases du projet se déroulent le mieux possible.

1. Au sein d'une collectivité, élus et techniciens en charge du projet doivent être correctement informés des différentes législations (performance énergétique bien sûr, mais également accessibilité, sécurité...).
2. Pour qu'une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) et/ou BBC (Bâtiment Basse Consommation) se déroule le mieux possible, elle doit être anticipée. La sensibilisation des différents acteurs du projet doit se faire le plus tôt possible. Ainsi, pour les élus et techniciens, elle doit se faire avant ou pendant les phases de réflexion et de prospection, pour les entreprises attributaires, elle doit se faire avant le démarrage du chantier... Il peut également être intéressant d'informer les usagers de la démarche, afin d'optimiser l'utilisation du bâtiment.
3. L'accompagnement du donneur d'ordre pendant toutes les phases du projet limite les difficultés rencontrées. Cet accompagnement devrait se faire pendant la phase de réflexion/prospection par un cabinet d'études par exemple. Celui-ci aidera à la définition des besoins en utilisant différents outils, dont la visite de bâtiments existants. L'accompagnement peut également se révéler utile pour la rédaction de l'appel d'offres, et éventuellement pour le choix de l'architecte. Enfin, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage se révèle un vrai point fort car les chantiers en démarche HQE et/ou BBC nécessite une bonne coordination des différents corps de métiers.

Des actions seront proposées dans le plan d'actions en ce sens.

Maison Nature et Mégalithes (Bâtiment principal)- Saint Just

FICHE D'IDENTITE

- **Maître d'ouvrage** : Pipriac Communauté
- **Date de début des travaux** : début 2006
- **Date d'achèvement** : juillet 2007
- **Surface du bâtiment** : environ 650 m²
- **Utilisation** : Expositions, bureaux, salle de réunion
- **Coût d'investissement** : 1,3 M€
- **Label(s) ou certification(s)** : /



CONTEXTE

L'ensemble de bâtiments, situé au coeur du bourg de Saint Just, appartient depuis 2003 à Pipriac Communauté et est loué à l'association Nature et Mégalithes. Il est composé :

- d'une grande bâtisse (photo ci-dessus), rénovée en 2006-2007 ;
- de 2 bâtisses plus petites d'environ 80 m² chacune, situées à l'arrière de la bâtisse principale, la première ayant été rénovée par un chantier de bénévoles en 2008-2009, la seconde étant en cours de rénovation par le chantier d'insertion de l'association.

En 2005, il est décidé de restaurer la bâtisse principale. L'association Nature et Mégalithes intègre le groupe de pilotage du projet et émet le souhait que la restauration du bâtiment se fasse selon des principes de construction durable.

DESCRIPTION DES QUALITES DURABLES DU BATIMENT

- **Enveloppe du bâtiment**
Restauration des joints de la façade extérieure
Changement des menuiseries (huisseries bois - double vitrage)
- **Equipements**
Mise en place d'une pompe à chaleur air/eau
Récupération de l'eau de pluie
16m² de panneaux photovoltaïques
- **Utilisation de matériaux à faible impact environnemental**
Dans le second oeuvre : plancher bois
- **Autres mesures durables**
Création d'un jardin pédagogique labellisé Forest Clim
Mise aux normes «accessibilité»

CONTRAINTES ET FREINS RENCONTRES

L'association Nature et Mégalithes souhaitait que ce projet s'oriente vers une démarche globale d'éco-construction. La totalité des propositions de l'association n'a pu être prise en compte, essentiellement pour des raisons budgétaires et/ou de peur de surcoût. L'aspect esthétique a été privilégié au détriment de la performance énergétique. Or, le bâtiment présente aujourd'hui des défauts d'isolation, notamment dans la grande salle de réunion pour laquelle aucune isolation des murs et des toits n'avait été prévue. La pompe à chaleur, quant à elle, a a priori été surdimensionnée et ne peut être correctement utilisée.

Néanmoins, ce projet a sans doute permis de sensibiliser les élus et membres du groupe de pilotage, préparant ainsi les réflexions sur les futurs projets de Pipriac Communauté.

FICHE D'IDENTITE

- **Maître d'ouvrage** : SA HLM Les Foyers (Rennes)
- **Date de début des travaux** : Eté 2005
- **Date d'achèvement** : Fin 2006
- **Surface du bâtiment** : 2000 m²
- **Utilisation** : Foyer de jeunes travailleurs, restauration, salles de réunions (jusqu'à 250 personnes par jour)
- **Coût d'investissement** : 1,9 M€
- **Label(s) ou certification(s)** : démarche HQE

Rénovation



CONTEXTE

En 2004, il est décidé de rénover le bâtiment de la MAPAR situé rue Claude Chantebel à Redon. Le bâtiment nécessite en effet une réhabilitation intégrale. Ce sont les membres de l'association MAPAR (Maison d'Accueil du Pays de Redon) qui proposent au bailleur (SA HLM Les Foyers) de mettre en oeuvre une démarche HQE pour cette rénovation. Pour les convaincre, un argumentaire est développé : le surcoût de la rénovation sera amorti par les économies en coût de fonctionnement générées par les travaux. Pour appuyer la sensibilisation, une visite du quartier Beauregard à Rennes est organisée.

Une fois la démarche acceptée, le bailleur se fait accompagner par un cabinet d'études qui l'aidera à déterminer les cibles prioritaires HQE.

DESCRIPTION DES QUALITES DURABLES DU BATIMENT

• Enveloppe du bâtiment

Isolation par l'extérieur avec des plaques de Styrodur
Travail sur le confort acoustique
Double vitrage Alu

• Equipements

Chaudière à gaz
Travail sur l'optimisation de l'éclairage par la lumière naturelle (création d'ouvertures)
Récupération d'eau de pluie

Panneaux solaires thermiques

• Autres mesures durables

Entretien espaces verts par ESAT
Mise en place d'ateliers cuisine (avec sensibilisation des résidents à la nutrition et au bien-être)

CONTRAIINTES ET FREINS RENCONTRES

La principale difficulté rencontrée par la MAPAR dans ce projet a été la sensibilisation du bailleur et des principaux financeurs du projet.

Par ailleurs, sur les cinq cibles prioritaires définies pour le projet (gestion de l'énergie, gestion de l'eau, confort acoustique, confort visuel et gestion des déchets), la dernière n'a pas pu être mise en place de façon optimale. Premièrement, les logements du Foyer de Jeunes Travailleurs se sont révélés trop petits pour accueillir des poubelles spécifiques. Deuxièmement, les consignes de tri ne sont pas respectées par les résidents. Troisièmement, l'absence de container de tri sélectif à proximité de la MAPAR complique la mise en place du tri sélectif des déchets, en tout cas chez les résidents.

Enfin, le gestionnaire déplore qu'aucun outil de calcul des économies en eau et énergie n'ai été mis en place, mais estime que les gains sont réels.

Parc d'activités des Quatre Routes - Grand-Fougeray

FICHE D'IDENTITE

- **Maître d'ouvrage** : Communauté de Communes du Pays de Grand-Fougeray
- **Date de début des travaux** : 2001
- **Date d'achèvement** :
- **Surface du site** : 25 ha, puis 35 ha après extension
- **Utilisation** : 17 entreprises (environ 600 emplois)
- **Coût d'investissement** : 2,7M€
- **Label(s) ou certification(s)** : Qualiparc



CONTEXTE

Créé en 1988, le Parc d'activités des Quatre Routes est géré par la Communauté de Communes du Pays de Grand Fougeray depuis 1993. Confrontés à l'augmentation de l'offre de sites d'activités sur le même axe routier, les acteurs de la Communauté de Communes ont souhaité intensifier la valorisation du parc et se démarquer en proposant des aménagements de qualité aux entreprises. S'engage, avec la CRCI, une réflexion en vue d'obtenir une certification ISO, certification qui se révèle complexe et onéreuse. Quand la Région Bretagne, les 4 départements, l'Europe et l'Etat lance l'opération Bretagne Qualiparc, opération coordonnée par la CRCI en 1999, la Communauté de Communes positionne son Parc d'Activité sur le projet et est retenue comme site pilote. Les entreprises présentes sur le site sont associées dès le départ au projet.

DESCRIPTION DES QUALITES DURABLES DU BATIMENT

- Réflexion sur l'accueil et l'accompagnement des entreprises (ces dernières sont signataires d'une charte qui fixe les engagements respectifs de la collectivité et des entreprises)
- Amélioration de l'image du Parc d'Activités (réflexion paysagère)
- Amélioration de la voirie
- Gestion des eaux pluviales (création de zones tampons communes aux entreprises du parc)
- Gestion des eaux usées (construction d'une station d'épuration (3000 équivalents habitants))
- Gestion des déchets

CONTRAINTE ET FREINS RENCONTRES

Les principales contraintes ou obstacles rencontrés sont en lien avec les démarches administratives nécessitées par le projet : dossiers d'autorisation de lotir, dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, dossier de déclaration du plan d'épandage des boues de STEP, dossiers conditionnés eux-mêmes à la réalisation d'études et documents techniques à produire (diagnostic, étude paysagère, filière des eaux usées...).

Elus et entreprises sont très contents de la démarche qui a permis d'augmenter les relations entre eux, de créer une cohésion et une dynamique sur le Parc d'activités.

La Grée des Landes, Eco-hôtel Spa Yves Rocher - Cournon

FICHE D'IDENTITE

- **Donneur d'ordre** : Groupe Yves Rocher
- **Date de début des travaux** : 2008
- **Date d'achèvement** : avril 2009
- **Surface du bâtiment** : 2320 m²
- **Utilisation** : Hôtel - Restaurant - Spa - Salles de séminaires
- **Coût d'investissement** : /
- **Label(s) ou certification(s)** : HQE, Eco label, refuge LPO



CONTEXTE

La Grée des Landes, Eco-Hôtel Spa Yves Rocher a ouvert ses portes le 7 avril 2009.

Yves Rocher eu l'idée de ce projet dans les années 90, réaliser "une ferme de beauté" comme il en existait dans les pays nordiques. Jacques Rocher, son fils, Directeur du Développement Durable et Prospectives Groupe, reprit ce projet pour le mener à terme.

La démarche HQE s'est imposée en cours de projet. Trois des quatorze cibles de cette démarche ont bénéficié d'une attention toute particulière, avec comme objectif la performance du bâtiment sur ces aspects :

- Intégration du lieu qui soit le moins impactant pour l'environnement ;
- Maîtrise des énergies ;
- Gestion de l'eau.

DESCRIPTION DES QUALITES DURABLES DU BATIMENT

• Enveloppe du bâtiment

Ossature en partie en bois, isolation en chanvre, toit végétalisé, huisseries bois

• Equipements

Chaudière à bois, ventilation double flux sur la partie cuisine, chauffe-eau solaire, récupération eaux de pluie et de piscine, éclairage basse consommation avec détecteur de présence

• Intégration du projet dans son environnement

Architecture bioclimatique, limitation des surfaces imperméabilisées, conservation de biotopes pour favoriser le

maintien des espèces

- **Utilisation de matériaux à faible impact environnemental** dans le gros oeuvre (bois,...), dans le second oeuvre (Peintures sans COV, colle, enduits à la chaux...), pour le mobilier

• Autres mesures durables

Gestion des déchets pendant la phase de construction, compostage pour utilisation sur le potager

CONTRAINTES ET FREINS RENCONTRES

Le projet n'aura pas souffert de contraintes financières particulières.

Néanmoins, le Groupe avait la volonté interne de favoriser le développement local en privilégiant les entreprises locales.

Il a fallu former les entreprises à l'utilisation de nouveaux matériaux écologiques, tout en respectant les règles de contraintes techniques et de sécurité liées à un établissement recevant du public.

Multi-accueil « La Barbotine » - Redon

FICHE D'IDENTITE

- **Maître d'ouvrage** : Communauté de Communes du Pays de Redon
- **Date de début des travaux** : Décembre 2008
- **Date d'achèvement** : Janvier 2010
- **Surface du bâtiment** : 600 m²
- **Utilisation** : Accueil de jour d'enfants de moins de 6 ans (40 places)
- **Coût d'investissement** : 1,4 M€
- **Label(s) ou certification(s)** : Démarche HQE - BBC - Lauréat de l'appel à projet BBC 2009 de l'ADEME



CONTEXTE

L'idée du projet est apparue fin 2006, début 2007 suite à la prise de compétence petite enfance par la Communauté de Communes d'une part, et à la réalisation d'un Diagnostic de l'Offre Petite enfance sur le territoire, d'autre part. Adopter sur ce projet une démarche HQE a été une volonté politique dès le départ.

La concordance du début de réflexion avec un appel à projets de l'ADEME sur du BBC a incité les élus à s'orienter également vers un bâtiment basse consommation. Etre lauréat de cet appel d'offre a permis au projet de bénéficier d'un suivi approfondi assuré par le CETE de l'Ouest (suivi de chantier et tests de perméabilité). Ce dernier a informé les entreprises attributaires de la démarche HQE - BBC pour ce projet. Par ailleurs, il effectuera le suivi du bâtiment pendant les deux premières années de fonctionnement (mise en place d'outils de métrologie).

DESCRIPTION DES QUALITES DURABLES DU SITE

- **Enveloppe du bâtiment**
Ossature bois,
Isolation en fibre de bois
Double vitrage à faible émissivité 4/16/4 Argon
Données étude thermique : Cep = 56% Cep ref
- **Equipements**
Pompe à chaleur air/eau - Système mixte ventilation et plancher chauffant - Panneaux photovoltaïques (128 m²)
- **Intégration du projet dans son environnement**
Architecture bioclimatique
- **Utilisation de matériaux à faible impact environnemental**
Dans le gros oeuvre (cf enveloppe), dans le second oeuvre (sols en caoutchouc naturel, peintures minérales...), pour le mobilier.
- **Autres mesures durables**
Utilisation de clauses d'insertion. Préparation d'une alimentation collective durable (produits biologiques et/ou locaux)

CONTRAINTES ET FREINS RENCONTRES

La Communauté de Communes ne s'est pas faite accompagnée par un bureau d'études dès le début du projet. Le cas échéant, cela aurait permis d'anticiper plus les caractéristiques du bâtiment, et, en particulier, d'aller plus loin sur le travail de l'enveloppe.

La présence d'un assistant à la maîtrise d'ouvrage aurait sans doute également permis d'éviter certaines difficultés en cours de chantier, et notamment celles de gestion des déchets sur le chantier et de conditions de travail des ouvriers.

Malgré ces difficultés, à la livraison, le bâtiment était conforme aux attentes. La réalisation d'un test de perméabilité en cours de chantier a permis de corriger les manques et ainsi obtenir de bons résultats pour le test de fin de chantier ($I_4 = 0.69\text{m}^3/\text{m}^2.\text{h}$).

Enfin, la Communautés de communes a souligné l'importance de la sensibilisation des utilisateurs du bâtiment.

Pôle maternel - Fégréac

FICHE D'IDENTITE

- **Maître d'ouvrage** : Mairie de Fégréac
- **Date de début des travaux** : septembre 2010
- **Date d'achèvement** : septembre 2011
- **Surface du terrain** : 4 200 m²
- **Utilisation** : Ecole maternelle
- **Coût d'investissement** : 1,5 M€
- **Label(s) ou certification(s)** : Démarche BBC - HQE



CONTEXTE

En 2007, une étude prospective met en avant la nécessité d'augmenter les capacités d'accueil du pôle maternel, jusque-là intégré à l'école primaire. La Mairie de Fégréac souhaite faire de ce nouveau pôle, un pôle écologique. En 2008, la taille de cette dernière ne permettant pas l'agrandissement du pôle maternelle, la Mairie se porte acquéreur d'une ancienne maison et de terrains attenants. Elle met également en place une commission extra-municipale composée d'élus, d'enseignants, de parents d'élève et de membres de l'école primaire chargée de réfléchir sur ce projet. Un cycle de visite de chantiers d'écoles existantes est mis en place afin de faciliter les choix.

Tout au long de cette démarche, la Mairie est accompagnée par un cabinet d'études spécialiste en programmation en architecture et en accompagnement à la démarche HQE.

DESCRIPTION DES QUALITES DURABLES DU BATIMENT

• Enveloppe du bâtiment

Ossature bois

Isolation ouate de cellulose

Des études thermiques réalisées en cours et en fin de chantier

• Equipements

Chaudière à plaquettes bois (qui servira également à chauffer l'école primaire)

Ventilation double flux

Panneaux photovoltaïques

• Intégration du projet dans son environnement

Architecture bioclimatique

• Utilisation de matériaux à faible impact environnemental

Dans le gros oeuvre, dans le second oeuvre (toit végétalisé, peinture sans COV, caoutchouc naturel, briques en terre crue fabriquée sur place avec de la terre du site)

• Autres mesures durables

Gestion des déchets (objectif zéro déchet pendant la construction), travail avec des SIAE, mise en place d'un pedi-Bus.

CONTRAINTE ET FREINS RENCONTRES

La principale contrainte a été de trouver des entreprises, si ce n'est du territoire, tout du moins de proximité pour l'ensemble des 17 lots du projet. Ainsi, pour la réalisation de la toiture végétalisée, aucune entreprise locale n'a répondu à l'appel d'offre et c'est une entreprise du Sud Loire qui s'est vu attribué le marché.

Par ailleurs, force a été de constater que toutes les entreprises n'avaient pas le même niveau de sensibilisation aux démarche HQE - BBC.

« Maison de l'Emploi » - Redon

FICHE D'IDENTITE

- **Maître d'ouvrage** : Communauté de Communes du Pays de Redon
- **Date de début des travaux** : septembre 2011
- **Date d'achèvement prévue** : déc. 2012
- **Surface du bâtiment** : 4 700 m²
- **Utilisation** : bureaux, salles de réunions
- **Coût d'investissement** :
- **Label(s) ou certification(s)** : démarches BBC et HQE

En cours



CONTEXTE

Dès la création de la MEDEFI (Maison de l'Emploi, du DEveloppement, de la Formation et de l'Insertion), la Communauté de Communes du Pays de Redon avait souhaité regrouper les structures de l'emploi et de la formation dans un même bâtiment et ainsi, de proposer une offre de services mutualisés. Pour ce faire, le cabinet AMNYOS a mené en 2009 une étude sur l'organisation systémique du bâtiment.

DESCRIPTION DES QUALITES DURABLES DU BATIMENT

• Enveloppe du bâtiment

Isolation par l'extérieur

Toit végétalisé

Façade bois

• Equipements

Ventilation double flux

Mise en place d'un système de gestion centralisée de l'éclairage

Type de chauffage à l'étude

• Intégration du projet dans son environnement

Accessibilité maximale du bâtiment par les personnes handicapées

Limitation des surfaces imperméabilisées, notamment sur les parkings

• Autres mesures durables

Place de parking réservées aux véhicules électriques

Bornes de rechargement de vélos électriques pour le personnel.

CONTRAINTES ET FREINS RENCONTRES

Contraintes en lien avec la configuration du terrain et de la proximité de la gare qui ont imposé de ce fait l'orientation et la configuration du bâtiment, d'où le choix d'une orientation sud-est.

Plan d'actions partenariales

Le plan d'actions présenté ci-après est le fruit d'un travail partenarial mené pendant les réunions des groupes de travail du projet. Ce travail est basé sur :

- l'état des lieux réalisé par la Cellule Economique et résumé dans les pages 9 à 27 de ce document ;
- les monographies de bâtiments exemplaires du territoire ;
- les connaissances des acteurs du projet ;
- les orientations fixées par le Comité de pilotage.

Prévu pour 3 ans, il se découpe en 5 axes :

- Informer et sensibiliser les publics ;
- Favoriser l'accès à l'emploi ;
- Favoriser l'accès à la formation ;
- Développer l'offre des entreprises ;
- Bien communiquer.

Au total, ce sont ainsi 15 actions partenariales engagées dès 2011 pour permettre de mieux accompagner les entreprises et le territoire dans les changements importants que va connaître la filière Bâtiment dans les prochaines années.

L'engagement des partenaires

Pour chaque action, un (ou plusieurs) chef(s) de file a (ont) été identifié(s). Leur rôle sera de veiller au bon déroulement de l'action, selon un calendrier précisé ici de manière indicative, mais qui pourra faire l'objet d'ajustements au fur et à mesure de l'exécution du plan d'actions, en accord avec les partenaires associés.

Les actions mobilisent du temps de travail des partenaires associés, temps qui est financé par les structures. De même, sauf exception, les charges directes - le plus souvent des frais de communication - sont pris en charge par les partenaires de l'action.

Certaines actions pourront faire l'objet de recherches de financements spécifiques, notamment au sein des fiches-actions 1.1, 3.1, 4.2, et 4.3.

La coordination du plan d'actions

Compte tenu du nombre important de partenaires mobilisés et afin de faciliter l'exécution du plan d'actions, la coordination est assurée par la MEDEFI.

Récapitulatif

N°	Intitulé	Chef(s) de file	Calendrier de réalisation			Page
			2011	2012	2013	
AXE 1 : INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS						
1.1	Sensibilisation des professionnels (artisans, chefs d'entreprise, salariés) aux évolutions des métiers du Bâtiment	CAPEB, FFB	X	X	X	39
1.2	Sensibilisation des demandeurs d'emploi et des personnes en recherche d'orientation professionnelle aux évolutions des métiers du Bâtiment	Pôle Emploi, MFP	X	X	X	40
1.3 et 1.3 bis	Sensibilisation des conseillers en orientation, en recherche d'emploi et en création d'activité aux évolutions des métiers du Bâtiment et aux contraintes particulières de la création d'activité dans ce secteur	MEDEFI, CADES	X	X	X	41 42
1.4	Sensibilisation des élus et techniciens des collectivités locales	MEDEFI, GIP PRBS	X	X	X	43
1.5	Sensibilisation des maîtres d'oeuvre et les architectes	GLOBE 21, MEDEFI		X	X	44
AXE 2 : FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI						
2.1	Accompagnement de la reprise d'emploi des demandeurs d'emploi	MEDEFI, Pôle Emploi	X	X		45
2.2	Promotion de la clause sociale dans les marchés publics	MEDEFI	X	X	X	46
AXE 3 : FAVORISER L'ACCÈS À LA FORMATION						
3.1	Promotion des offres de formations initiales et continues aux métiers de la construction durable	CIO, MFP	X	X	X	47
3.2	Mise en place de formations courtes pour les demandeurs d'emploi et les salariés	CAPEB, FFB	X	X	X	48
3.3	Faciliter l'accès à la formation pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation et les salariés	MFP, Pôle Emploi	X	X	X	49
AXE 4 : DÉVELOPPER L'OFFRE DES ENTREPRISES						
4.1	Accompagner la création d'activité dans le secteur du bâtiment, informer les porteurs de projet des évolutions techniques et réglementaires	CADES	X	X	X	50
4.2	Mise en valeur des compétences et expériences des entreprises engagées dans une démarche de construction durable	GLOBE 21		X	X	51
4.3	Etude de faisabilité «Circuits courts éco-matériaux»	MEDEFI		X	X	52
AXE 5 : BIEN COMMUNIQUER						
5.1	Valorisation des résultats du diagnostic de la filière bâtiment	MEDEFI	X	X	X	53
5.2	Communication large sur la construction durable (lien avec le PCET)	MEDEFI, GIP PRBS	X			54

AXE	1. INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS		
Titre de l'action	1.1 - Sensibilisation des professionnels (artisans, chefs d'entreprise, salariés) aux évolutions des métiers du Bâtiment		
Objectif général	Développer la construction durable sur le Pays de Redon - Bretagne Sud		
Objectifs opérationnels	Informer et sensibiliser les professionnels à l'évolution des emplois et compétences dans leurs corps de métiers, les amener à se former		
Contexte	Pour répondre aux objectifs du Grenelle Environnement et aux nouvelles réglementations, les métiers de la filière Bâtiment seront amenés à évoluer : nouvelles techniques, nouveaux matériaux, nouvelles façons de travailler... L'action des partenaires du projet visera à sensibiliser les chefs d'entreprises et les salariés à ces mutations.		
Cible(s)	Professionnels du Bâtiment		
Modalités de mise en oeuvre envisagées	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de visites de chantiers en cours, en ciblant sur la problématique de l'étanchéité à l'air • Organisation en 2012 d'un temps fort sur la thématique de la construction durable (présentation des cadres réglementaires, d'exemples de réalisations...) • <i>Organisation de sessions d'information des intervenants sur les chantiers durables (au préalable)</i> 		
Partenaires de l'action	Chefs de file : CAPEB, FFB Partenaires associés : GLOBE 21, Chambre de Métiers, MEDEFI, GIP - Point Info Energie, Noria et Cie		
Indicateurs	nb de personnes aux visites de chantier nb de personnes présentes au temps fort		
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
	1 à 2 visites de chantier	2 à 3 visites de chantier Temps fort	2 à 3 visites de chantier <i>Sessions d'information</i> <i>Rendez-vous</i>
Moyens humains mobilisés	Temps de travail partenaires (2j animation et organisation)	Temps de travail des partenaires Visite : 2j d'animation et d'organisation Temps fort : 10j organisation / 5j communication	Visite : 2j d'animation et d'organisation <i>4j d'organisation des sessions d'information</i>
Charges directes	Frais de communication (envoi courriers 600€)	Frais de communication (4 000€)	Frais de communication (600€)
Prestation externe	/	/	/
Financement	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action Financement du temps fort à identifier	Financement par les structures partenaires de l'action

AXE	1 . INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS		
Titre de l'action	1.2 - Sensibilisation des demandeurs d'emploi et des personnes en recherche d'orientation professionnelle aux évolutions des métiers du Bâtiment		
Objectif général	Améliorer la lisibilité et la compréhension des évolutions des métiers pour les demandeurs d'emploi susceptibles d'être concernés ou les personnes en recherche d'orientation professionnelle		
Objectifs opérationnels	Présenter les métiers du bâtiment et leurs évolutions aux demandeurs d'emploi		
Contexte	Pour répondre aux objectifs du Grenelle Environnement et aux nouvelles réglementations, les métiers de la filière Bâtiment seront amenés à évoluer : nouvelles techniques, nouveaux matériaux, nouvelles façons de travailler... Le public des demandeurs d'emploi ou en recherche d'orientation professionnelle, n'a pas forcément conscience de cette évolution et a parfois développé une image erronée de la construction durable. Les compétences de base des métiers restent en effet des compétences indispensables.		
Cible(s)	Demandeurs d'emploi, personnes en recherche d'orientation professionnelle		
Prescripteur(s)	Pôle Emploi, CIO, Mission Locale, PAE, PIJ...		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Réunions d'information collective à raison de 2 par an (réunion partenariale de présentation des métiers, avec témoignages de chefs d'entreprise et éventuellement suivie d'une visite de chantier ou d'une entreprise). <i>Pour illustrer cette action, mutualisation quand cela est possible de l'exposition réalisée par la MEIF de Rennes.</i> 		
Chef de file & partenaires associés	Chefs de file : Pôle Emploi, MFP Partenaires associés : FFB, CAPEB, Pôle Emploi, CIO, GRETA, MEDEFI		
Indicateurs	Nombres de matinées Nombre de participants		
	2011	2012	2013
Calendrier de mise en oeuvre	2 réunions (31 mars 2011 et une à programmer en octobre 2012)	2 réunions	2 réunions
Moyens humains mobilisés	Temps de travail partenaires	Temps de travail partenaires	Temps de travail partenaires
Charges directes	Frais de communication	Frais de communication	Frais de communication
Prestation externe	/	/	/
Financement	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action

AXE	1 . INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS		
Titre de l'action	1.3 - Sensibilisation des conseillers en orientation, conseillers en recherche d'emploi aux évolutions des métiers du Bâtiment et aux contraintes particulières de la création d'activité dans ce secteur		
Objectif général	Améliorer la lisibilité des évolutions des métiers et compétences dans la filière Bâtiment Sécuriser la création d'activité dans la filière Bâtiment		
Objectifs opérationnels	Informer et sensibiliser les conseillers et structures d'accueil du public de l'évolution des métiers, des évolutions réglementaires, et les mettre en capacité d'informer le public		
Contexte	Pour répondre aux objectifs du Grenelle Environnement et aux nouvelles réglementations, les métiers de la filière Bâtiment seront amenés à évoluer : nouvelles techniques, nouveaux matériaux, nouvelles façons de travailler... Les professionnels en lien avec le public ont donc besoin d'informations afin de pouvoir réactualiser leurs connaissances. Par ailleurs, si la filière Bâtiment se montre dynamique en termes de création d'activité, elle est cependant marquée par un fort recours au régime auto-entrepreneur et, très probablement, par un recours caché aux chèques emploi services universels, non adaptés à ces activités. Il est donc important de donner aux conseillers et structures d'accueil du public suffisamment d'éléments quant aux spécificités de la création d'activité dans cette filière.		
Cible(s)	Conseillers en orientation, conseillers en recherche d'emploi : CIO, Pôle Emploi, PAE, PIJ, ALI, Mission Locale...		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Construction partenariale d'un contenu de sensibilisation et d'information mis en oeuvre une fois par an 		
Chef de file & partenaires associés	Chefs de file : MEDEFI, CADES Partenaires : MFP, Plateforme Envie d'Entreprendre, CAPEB, FFB		
Indicateurs	Nombre de participants aux réunions Retour questionnaires d'évaluation		
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
	Une session en octobre	Une session à fixer	Selon besoin, une session à fixer
Moyens mobilisés	Temps de travail partenaires : Construction partenariale du contenu (4j) et mise en oeuvre (2j)	Temps de travail partenaires : mise en oeuvre (2j)	Temps de travail partenaires : mise en oeuvre (2j)
Charges directes	/	/	/
Prestation externe	/	/	/
Financement	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action

AXE	1 . INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS		
Titre de l'action	1.3 bis - Sensibilisation des conseillers en orientation, conseillers en recherche d'emploi et conseillers en création d'activité aux évolutions des métiers du Bâtiment et aux contraintes particulières de la création d'activité dans ce secteur		
Objectif général	Améliorer la lisibilité des évolutions des métiers et compétences dans la filière Bâtiment Sécuriser la création d'activité dans la filière Bâtiment		
Objectifs opérationnels	Informer et sensibiliser les conseillers et structures d'accueil du public de l'évolution des métiers, des évolutions réglementaires, et les mettre en capacité d'informer le public		
Contexte	Pour répondre aux objectifs du Grenelle Environnement et aux nouvelles réglementations, les métiers de la filière Bâtiment seront amenés à évoluer : nouvelles techniques, nouveaux matériaux, nouvelles façons de travailler...Les professionnels de l'accompagnement à la création d'activités ont donc besoin d'informations afin de pouvoir réactualiser leurs connaissances.		
Cible(s)	Conseillers en création d'entreprise		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Construction partenariale d'un contenu de sensibilisation et d'information mis en oeuvre une fois par an 		
Chef de file & partenaires associés	Chefs de file : MEDEFI, CADES Partenaires : MFP, Plateforme Envie d'Entreprendre, CAPEB, FFB		
Indicateurs	Nombre de participants aux réunions Retour questionnaires d'évaluation		
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
	Une session pendant le 2nd semestre	Une session à fixer	Selon besoin, une session à fixer
Moyens mobilisés	Temps de travail partenaires	Temps de travail partenaires : mise en oeuvre	Temps de travail partenaires : mise en oeuvre
Charges directes	/	/	/
Prestation externe	/	/	/
Financement	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action

AXE	1 . INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS		
Titre de l'action	1.4 - Sensibilisation des élus et techniciens des collectivités locales		
Objectif général	Augmenter la prise en compte de critères environnementaux et du développement durable dans les marchés publics		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les élus et techniciens des collectivités à l'intégration des critères environnementaux et sociaux sur les marchés publics A termes, les inciter à sensibiliser les usagers de leurs bâtiments durables à avoir des pratiques durables (économie d'énergie, d'eau, gestion des déchets...) 		
Contexte	La commande publique a été identifiée comme un levier important pour le développement de la construction durable. Elle permet à la fois la structuration de l'offre des entreprises et la sensibilisation des particuliers.		
Cible(s)	Elus et techniciens des collectivités locales		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un outil de communication « Quelle démarche pour un projet de construction ou de rénovation ? » sous la forme d'un document électronique pour une actualisation et une diffusion facilitée. Le document sera également remis en main propre pendant les entretiens individuels. Visites de chantiers exemplaires (exemple : future MEDEFI) Rencontres d'informations techniques sur les thématiques du bâtiment et de l'énergie Entretiens individuels menés par la MEDEFI (et le GIP dans le cadre du CEP) Interventions dans les conseils communautaires ou municipaux 		
Chef de file & partenaires associés	Chefs de file : MEDEFI, GIP Partenaires associés : ADEME, CMA, FFB, CAPEB, GLOBE 21, Noria et Cie		
Indicateurs	Nombre de participants aux visites de chantiers Nombre d'entretiens individuels Nombre d'interventions dans les conseils		
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
	Réalisation outil de comm. Entretiens / Intervention Visites de chantiers	Entretiens / Interventions Visites de chantiers	Entretiens / Interventions Visites de chantiers
Moyens mobilisés	Temps de travail partenaires	Temps de travail partenaires	Temps de travail partenaires
Charges directes	Frais de communication (400€)	Frais de communication (400€)	Frais de communication (400€)
Prestation externe	/	/	/
Financement	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action

AXE	1. INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS		
Titre de l'action	1.5 - Sensibilisation des maîtres d'oeuvre et les architectes		
Objectif général	Augmenter la prise en compte de critères environnementaux et du développement durable dans les projets de construction/rénovation		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Interroger les professionnels sur leurs pratiques • Les sensibiliser à la prise en compte du Grenelle Environnement dans les projets de construction • Identifier les freins rencontrés pour inclure les exigences du Grenelle dans leurs projets 		
Contexte	Les maîtres d'oeuvre ont un rôle important sur la conception du bâti : ils peuvent promouvoir un mode de construction par rapport à un autre.		
Cible(s)	Architectes Bureaux d'études Maîtres d'oeuvre Economistes de la construction		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • document de synthèse de l'étude • table-ronde spécifique lors du temps fort à destination des entreprises 		
Chef de file & partenaires associés	Chefs de file : GLOBE 21, MEDEFI		
Indicateurs	Nombre d'architectes, bureaux d'études... présents pendant le temps fort		
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
	Document de synthèse de l'étude	Temps fort	
Moyens humains mobilisés	Temps de travail des partenaires	Temps de travail des partenaires	
Charges directes	/	Frais de communication	
Prestation externe	/	/	
Financement	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action	

AXE	2. FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI		
Titre de l'action	2.1 - Accompagnement de la reprise d'emploi des demandeurs d'emploi		
Objectif général	Faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi dans le secteur du bâtiment		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les conseillers des demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi Mettre en place un observatoire des parcours pour identifier les freins de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi du secteur du bâtiment et faciliter leur retour à l'emploi Repérer les besoins en formation des demandeurs d'emploi Proposer des parcours cohérents pour les demandeurs d'emploi Coordonner des actions partenariales entre les structures accompagnantes 		
Contexte	Sur le Pays de Redon - Bretagne Sud, la demande d'emploi dans la filière Bâtiment a plus que doublé entre novembre 2007 et novembre 2008. Par ailleurs, le public des demandeurs d'emploi de cette filière est fortement marqué par une demande d'emploi de longue durée et des freins périphériques de retour à l'emploi nombreux : évolution des métiers bien sûr, mais également perte d'habilitation, addictions...		
Cible(s)	Demandeurs d'emploi de la filière Bâtiment rencontrant des difficultés d'accès durables à l'emploi		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un observatoire des parcours 		
Chef de file & partenaires associés	Chefs de file : MEDEFI / Pôle Emploi Partenaires associés : Alliance Villes Emploi, CTP, ETT, Conseils généraux, Mission Locale, SIAE, MFP, GRETA		
Indicateurs	Nombre de demandeurs d'emploi suivis Nombre de conseillers impliqués dans l'Observatoire		
	2011	2012	2013
Calendrier de mise en oeuvre	1er semestre 2011 : mise en place de la méthodologie, définition de la cohorte et communication auprès des structures concernées 2ème semestre 2011 : lancement de l'étude de la cohorte	2012 : suivi et analyse semestrielle de la cohorte - bilan de l'observatoire des parcours et identification des pistes de travail	/
Moyens humains mobilisés	25 jours MEDEFI 2h par dossier suivi pour les conseillers	20 jours MEDEFI 2h par dossier pour les conseillers 1 j par conseiller (restitution)	/
Charges directes	/	/	/
Prestation externe	Formation AVE (900€)	/	/
Financement	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action	/

AXE	2 . FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI		
Titre de l'action	2.2 - Promotion de la clause sociale dans les marchés publics		
Objectif général	Contribuer au développement de l'insertion par l'activité économique dans les métiers du bâtiment		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'utilisation des clauses sociales auprès des acheteurs publics Soutenir l'activité des structures d'insertion par l'activité économique 		
Contexte			
Cible(s)	Collectivités, entreprises et SIAE		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Auprès des donneurs d'ordre : Information individuelle et collective des «acheteurs publics» Accompagnement dans l'introduction des clauses sociales dans leurs marchés Suivi de l'exécution des clauses Auprès des entreprises Information et accompagnement dans l'exécution de la clause Auprès des SIAE : Animation et coordination des SIAE du territoire 		
Chef de file & partenaires associés	Chef de file : MEDEFI Partenaires : collectivités locales, SIAE, Pôle Emploi, Mission Locale, services de l'Etat, acheteurs publics, CADES		
Résultats attendus & indicateurs	Nombre d'entretiens Nombre de réunions d'information Nombre de marchés publics avec clauses Nombre d'heures travaillées		
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
	Ensemble des modalités	Ensemble des modalités	Ensemble des modalités
Moyens humains mobilisés	70 jours MEDEFI	80 jours MEDEFI	80 jours MEDEFI
Charges directes	/	/	/
Prestation externe	/	/	/
Financement	Financement par la MEDEFI	Financement par la MEDEFI	Financement par la MEDEFI

AXE	3 . FAVORISER L'ACCES A LA FORMATION		
Titre de l'action	3.1 - Promotion des offres de formations initiales et continues aux métiers de la construction durable		
Objectif général	Favoriser l'accès à la formation des salariés, demandeurs d'emploi et futurs salariés dans le domaine de la construction durable		
Objectifs opérationnels	Mettre en lumière les formations existantes et sensibiliser les salariés, les demandeurs d'emploi et les jeunes à la construction durable		
Contexte	De nombreuses formations en lien avec la performance énergétique et la qualité environnementale existent en proximité du Pays de Redon - Bretagne Sud. Le guide de l'offre permettra d'outiller les professionnels accompagnant les publics à la recherche d'emploi, d'une formation ou d'une orientation, quelque soit leur statut.		
Cible(s)	Public en recherche d'emploi, de formation, d'orientation Conseillers emploi, orientation...		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un outil de communication regroupant les offres de formation initiales et continues de proximité (sur le Pays et alentours) avec une mise à jour tous les semestres. • Présenter l'offre de formation lors d'événementiels tels que le Forum des métiers (tous les ans en janvier) ou la Semaine Ensemble pour l'Emploi (tous les ans en mars). 		
Chef de file & partenaires associés	Chef de file : Conseil Régional de Bretagne (à travers la MFP), CIO Partenaires associés : AREF BTP, GRETA, Noria et Compagnie, FFB, CAPEB, Chambre de métiers, MEDEFI		
Résultats attendus & indicateurs			
	2011	2012	2013
Calendrier de mise en oeuvre	Action spécifique sur le Forum des métiers 2011 autour des Métiers Verts Temps fort sur la Semaine Ensemble pour l'Emploi 2011 Construction de l'outil (2ème semestre)	Mise à jour de l'outil 2 fois par an	Mise à jour de l'outil 2 fois par an
Moyens humains mobilisés	Temps de travail des partenaires	Temps de travail des partenaires	Temps de travail des partenaires
Charges directes	Frais de communication	Frais de communication	Frais de communication
Prestation externe	Intervention d'une troupe de théâtre sur le Forum des métiers (3924€) Frais d'impression du document (même si une diffusion électronique sera privilégiée)	Frais d'impression du document (même si une diffusion électronique sera privilégiée)	Frais d'impression du document (même si une diffusion électronique sera privilégiée)
Financement	Dispositif ODESCA Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action

AXE	3 . FAVORISER L'ACCES A LA FORMATION		
Titre de l'action	3.2 - Mise en place de formations courtes pour les demandeurs d'emploi et les salariés		
Objectif général	<p>Développer l'offre de formation continue en proximité à destination des salariés et demandeurs d'emploi</p> <p>Favoriser l'accès à la formation continue dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables pour les salariés des petites entreprises et pour la formation des demandeurs d'emploi.</p>		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place de modules de formations courtes sur le territoire • Mettre en place un réseau de diffusion des informations concernant les formations • Orienter les futurs stagiaires vers les formations adéquates 		
Contexte	L'offre de formations continues dans la filière Bâtiment sur le Pays de Redon - Bretagne Sud est très réduite. Pour inciter les entreprises à se former, il est important de leur proposer des formations en proximité. Dans un premier, les partenaires du projet ont souhaité mettre en place des modules FEEBat (Formation aux Economies d'Energie des entreprises et artisans du Bâtiment).		
Cible(s)	Entreprises, demandeurs d'emploi		
Modalités de mise en oeuvre	Mise en place d'un calendrier annuel prévisionnel des actions ponctuelles		
Chef de file & partenaires associés	<p>Chef de file : CAPEB, FFB</p> <p>Partenaires associés : Pôle Emploi, Conseil Régional (à travers la MFP), MEDEFI, Noria et Cie, GRETA, AREF BTP</p>		
Résultats attendus & indicateurs	<p>Nb de formations courtes mises en place</p> <p>Nb de stagiaires / formés</p>		
	2011	2012	2013
Calendrier de mise en oeuvre	1er semestre 2011 : mise en place d'un module 1 par la CAPEB et d'un module 3.1 et 3.2 par la FFB	Calendrier à définir	Calendrier à définir
Moyens humains mobilisés	Temps de travail des partenaires	Temps de travail des partenaires	Temps de travail des partenaires
Charges directes			
Prestation externe			
Financement	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action

AXE	3 . FAVORISER L'ACCÈS A LA FORMATION		
Titre de l'action	3.3 - Faciliter l'accès à la formation pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation et les salariés		
Objectif général	Rendre plus lisible l'accès aux financements des formations pour les demandeurs d'emploi et les salariés		
Objectifs opérationnels	Informers les publics et les prescripteurs sur les dispositifs et les moyens de formations de financement des formations		
Contexte	L'évolution des métiers de la filière Bâtiment, induite par les exigences du Grenelle Environnement et par les nouvelles réglementations, nécessite que les professionnels du Bâtiment, en poste ou à la recherche d'un emploi, se forment. Des dispositifs existent pour permettre l'accès à la formation tout au long de la vie, mais ils manquent parfois de lisibilité et les publics entrent encore trop souvent en formation sans avoir pu en bénéficier.		
Cible(s)	Conseillers en recherche d'emploi, en orientation, en formation Demandeurs d'emploi Salariés		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Réunions collectives et/ou intervention en réunions d'équipe : présentation des dispositifs de financement mobilisables par les demandeurs d'emploi Mettre en place un groupe de travail pour construire un outil de communication commun de présentation des dispositifs de financement des formations auprès des entreprises et des salariés Soirée thématique d'information sur les dispositifs et le financement des formations à destination des entreprises 		
Chef de file & partenaires associés	Chef de file : MFP, Pôle Emploi Partenaires : FFB, CAPEB, CMA, AREF BTP, OPCA, GRETA, Communautés de communes, MEDEFI...		
Indicateurs	Nombre de réunions d'information Nombre de participants au groupe de travail Nombre de participants à la soirée thématique		
	2011	2012	2013
Calendrier de mise en oeuvre	Réunions collectives et intervention en équipe	Réunions collectives et intervention en équipe Mise en place du groupe de travail et construction de l'outil de comm	Réunions collectives et intervention en équipe Soirée thématique
Moyens humains mobilisés	Temps de travail des partenaires de l'action	Temps de travail des partenaires de l'action	Temps de travail des partenaires de l'action
Charges directes	/	Frais d'envois (600€)	Frais d'envois (600€) Frais d'organisation soirée (500€)
Prestation externe	/	/	/
Financement	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action

AXE	4 . DEVELOPPER L'OFFRE DES ENTREPRISES		
Titre de l'action	4.1 - Accompagner la création d'activité dans le secteur du bâtiment et informer les porteurs de projets des évolutions techniques et réglementaires		
Objectif général	Favoriser une création d'activité viable et pérenne dans le secteur du Bâtiment sur le Pays de Redon - Bretagne Sud		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les porteurs de projets sur les contraintes réglementaires liées au secteur du Bâtiment • Les informer sur les statuts et régimes existants • Eventuellement, les orienter vers une structure accompagnatrice 		
Contexte	Du point de vue de la création d'activité, la filière Bâtiment s'est révélée dynamique en 2009. La création d'entreprises a été dopée par le nouveau régime auto-entrepreneurs (sans ce nouveau régime, le nombre d'entreprises créées aurait probablement été deux fois moins important). Néanmoins, de nombreuses interrogations ont été relevées lors du diagnostic partenarial concernant l'utilisation de ce régime, ainsi que celle des CESU.		
Cible(s)	Porteurs de projet dans le secteur du Bâtiment		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Construction partenariale d'un module d'information • 2 réunions d'information par an 		
Chef de file & partenaires associés	Chef de file : CADES Partenaires : Elan Bâtitisseur, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, MEDEFI		
Résultats attendus & indicateurs	Nb de participants		
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
Moyens humains mobilisés	2ème semestre : construction du module 1 réunion	2 réunions	2 réunions
Charges directes	Frais de communication (200€)	Frais de communication (200€)	Frais de communication (200€)
Prestation externe	/	/	/
Financement	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action	Financement par les structures partenaires de l'action

AXE	4 . DEVELOPPER L'OFFRE DES ENTREPRISES		
Titre de l'action	4.2 -Promotion et mise en valeur des entreprises engagées dans la construction durable sur le territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud		
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les entreprises engagées dans une démarche de développement durable • Inciter les entreprises à se structurer, se mettre en réseau • Sensibiliser les particuliers 		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les structures opérationnelles dans les démarches de construction / rénovation durable (performance énergétique et qualité environnementale) • Créer un outil pour les promouvoir et/ou participation / création d'un événementiel 		
Contexte	Certaines entreprises ont d'ores et déjà démontré leur implication dans la construction durable sur le territoire. D'autres encore se questionnent, s'orientent vers... Connaître ces entreprises, les valoriser et suivre les évolutions des entreprises en général permettraient aussi, dans une autre mesure, de sonder l'évolution de la prise en compte de la performance énergétique et de la qualité environnementale par les entreprises du territoire.		
Cible(s)	Entreprises Grand public		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter la réponse collective aux appels d'offre • Mettre en place une permanence pour accueillir / informer le grand public sur l'éco-construction • Mettre en place un temps fort (type forum) 		
Chef de file & partenaires associés	Chef(s) de file : GLOBE 21 Partenaires associés : Noria et Cie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CAPEB, FFB, Espace Info Energie		
Résultats attendus & indicateurs			
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
	Réponse appel d'offres	Réponse appel d'offres Permanence	Réponse appel d'offres Permanence Forum
Moyens humains mobilisés	GLOBE 21 : 1 ETP	GLOBE 21 : 1 ETP	
Charges directes			
Prestation externe	Expertise juridique (15 000€)		
Financement	Financements à trouver		

AXE	4 . DEVELOPPER L'OFFRE DES ENTREPRISES		
Titre de l'action	4.3 - Etude de faisabilité «Circuits courts éco-matériaux»		
Objectif général	Etudier le développement de filières de matériaux locaux et l'emploi lié à ces filières		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins locaux de matériaux pouvant être produits sur le territoire. Caractériser l'offre actuelle • Identifier le potentiel local en matière de production de ces matériaux et de transformation • Modéliser et structurer les filières, identifier les compétences locales 		
Contexte	<p>Le Pays de Redon - Bretagne Sud est un territoire rural pouvant être le siège de production de matériaux utilisables dans la construction durable.</p> <p>Une étude réalisée par le Conseil de Développement a déjà mis en évidence le potentiel de production du territoire en plaquettes bois ou granulés pour l'approvisionnement de chaudières à bois par exemple.</p> <p>Par ailleurs, Noria et Cie compte développer la filière des briques de terre crue sous deux formes : fabrication et vente de briques et mise à disposition de moyens et de compétences pour la fabrication de briques en terre crue.</p> <p>De nombreuses interrogations restent en suspens quant au potentiel du territoire en production de bois de construction, de chanvre, de paille... utilisables en construction ou en rénovation pour une utilisation locale.</p>		
Cible(s)			
Modalités de mise en oeuvre	Réalisation d'une étude de faisabilité par un cabinet d'études Constitution d'un groupe de travail		
Chef de file & partenaires associés	Chef de file : MEDEFI Partenaires associés : GIP Pays de Redon Bretagne Sud, CADES, Noria et Cie		
Résultats attendus & indicateurs			
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
	/	Réalisation de l'étude	/
Moyens humains mobilisés	/	Temps de travail des partenaires mobilisés et de coordination	/
Charges directes	/	/	/
Prestation externe	/	Estimation : 20 000€	/
Financement	/	Financement à identifier	/

AXE	5. BIEN COMMUNIQUER		
Titre de l'action	5.1 - Valorisation du projet		
Objectif général	Communiquer largement sur l'étude réalisée et les enjeux du plan d'actions		
Objectifs opérationnels	Mettre en place un plan de communication		
Contexte	Le projet a permis la mobilisation de nombreux partenaires et la définition de diverses actions. Pour favoriser la diffusion d'informations, ainsi que la communication sur les actions mises en oeuvre, il est essentiel de mettre en place une démarche coordonnée de communication.		
Cible(s)	Partenaires du projet Entreprises du territoire Grand public		
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un comité de suivi du plan d'actions, en lien avec ADEME et Alliance Villes Emploi • Définition d'une charte graphique commune pour les actions et les livrables • Bulletin d'information de l'avancée du plan d'actions • Création d'un espace dédié sur le site internet de la MEDEFI • Mise en place d'un plan média 		
Chef de file & partenaires associés	Chef de file : MEDEFI Partenaires associés : ensemble des partenaires du projet		
Résultats attendus & indicateurs			
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
	Constitution du comité de suivi, définition du plan de communication	Déroulement du plan de communication	Déroulement du plan de communication
Moyens humains mobilisés	Temps de travail des partenaires de l'action	Temps de travail des partenaires de l'action	Temps de travail des partenaires de l'action
Charges directes	Frais de communication	Frais de communication	Frais de communication
Prestation externe	/	/	/
Financement			

AXE	5. BIEN COMMUNIQUER		
Titre de l'action	5.2 - Communication large sur la construction durable (lien avec le PCET)		
Objectif général	Développer la construction durable en Pays de Redon - Bretagne Sud		
Objectifs opérationnels	Mettre en place un plan de communication		
Contexte	La démarche Plan Climat Energétique Territorial (PCET) est en cours sur le territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud. Le diagnostic du PCET met en évidence, entre autres, la vulnérabilité du territoire quant à la thématique urbanisme. Il existe un lien très fort entre les deux projets. Il est donc essentiel de mettre en place une démarche coordonnée afin d'apporter lisibilité et efficacité.		
Cible(s)	Elus Grand public		
Modalités de mise en oeuvre	Mise en place d'un plan média		
Chef de file & partenaires associés	Chefs de file : GIP Pays de Redon - Bretagne Sud, MEDEFI Partenaires associés :		
Résultats attendus & indicateurs			
Calendrier de mise en oeuvre	2011	2012	2013
	2ème semestre 2011		
Moyens humains mobilisés	Temps de travail des partenaires de l'action		
Charges directes	/		
Prestation externe	/		
Financement	Financement par les structures		

ANNEXES

ANNEXE 1 : Plan détaillé du document réalisé par la Cellule économique de Bretagne

De l'analyse des marchés de la Construction Durable au diagnostic de la montée en compétence dans les métiers du Bâtiment et des EnR à l'horizon 2014



I. Données de cadrage : le secteur du Bâtiment et des EnR au cœur de l'économie du territoire

- A. Démographie : Les caractéristiques du territoire défini par la MEDEFI
 - B. Le secteur du Bâtiment dans l'économie locale
 - L'emploi dans le secteur du Bâtiment
 - L'appareil de production du secteur du Bâtiment
 - Les auto-entrepreneurs
 - Focus sur les entreprises artisanales du Bâtiment
 - C. Les caractéristiques du parc de logements et de locaux
 - Etat du parc de logements
 - Le parc locatif social
 - Estimation du parc tertiaire existant par destination des locaux
 - D. Précarité énergétique
 - E. Objectifs du Grenelle de l'environnement et nouvelles réglementations techniques
 - F. Le plan climat territorial : constats / Objectifs
 - G. Le Bâtiment et les EnR
 - Etat des lieux de la production d'énergie – le poids des EnR et ventilation par type
 - Les principaux équipements EnR liés au Bâtiment
- Synthèse : données de cadrage
- Analyse transversale des principaux indicateurs
 - Forces et Faiblesses
 - Recensement des initiatives locales

II. L'évolution des marchés du Bâtiment et des EnR sur le territoire

- A. Quels impacts sur le chiffre d'affaires des entreprises du Bâtiment ?
 - Structure du chiffre d'affaires des entreprises du territoire
 - Le poids des marchés de la performance énergétique et qualité env. dans l'activité du Bâtiment
 - Focus sur la demande en travaux
 - Des opérations phares
- B. Les marchés de la construction neuve
 - Le logement
 - Les locaux non résidentiels
 - Les opérations labellisées BBC Effinergie
- C. Les marchés de l'entretien-rénovation
 - Les données du baromètre « entretien-amélioration »
 - Analyse des PTZ : répartition neuf / ancien
 - L'éco-prêt à taux zéro, un levier pour la rénovation énergétique
 - L'éco-PLS, un levier pour la rénovation énergétique du logement social
 - L'adaptation des Bâtiments publics à la réglementation
- D. Une progression des signes de qualité des ouvrages réalisés
 - Recensement des ouvrages labellisés et/ou certifiés en construction
 - Recensement des ouvrages labellisés et/ou certifiés en rénovation



- E. Les pratiques des entreprises employant des salariés
- *Part et progression de l'activité liée à la performance énergétique et qualité env.*
 - *Impacts du Grenelle de l'environnement et des dispositifs d'aide financiers*
 - *L'offre globale est-elle un enjeu pour les entreprises ?*

F. Les pratiques des artisans seuls

- *La pénétration des chantiers EnR, perf. énergétique et qualité env. dans l'activité des artisans*
- *Connaissance des réglementations, des aides et impact sur leur activité*

Synthèse : marchés du Bâtiment et des EnR

- *Analyse transversale des principaux indicateurs*
- *Forces et Faiblesses*
- *Recensement des initiatives locales*

III. Performance énergétique et qualité environnementale : un impact sur l'emploi Bâtiment sur le territoire de la MEDEFI

A. Les caractéristiques des salariés du Bâtiment

B. Les caractéristiques des ouvriers du Bâtiment

C. Des signes de montée en compétences

- *Point sur les labels et certifications des professionnels des Bâtiments*
- *Premier recensement des entreprises labellisées ou certifiées*

D. Le travail intérimaire

E. Les besoins en recrutement des entreprises

F. Le marché du travail : les demandes et les offres d'emploi

G. Focus sur les métiers impactés par les EnR

Synthèse : emploi

- *Rappel des principaux indicateurs*
- *Forces et Faiblesses*

IV. Recensement de l'offre actuelle de formation sur le territoire de la MEDEFI

A. Formations initiales

B. Formation continue

- *La formation continue des entreprises de moins de 10 salariés*
- *La formation continue des entreprises de 10 salariés et plus*
- *L'offre de formation continue*
- *Bilan du dispositif FEEBAT*

C. Les pratiques actuelles et les besoins en formation continue des entreprises de Bâtiment du territoire employant des salariés

- *Analyse des pratiques*
- *Freins et leviers*
- *Conséquence sur la montée en compétence des entreprises*

D. Les pratiques actuelles et les besoins en formation continue des artisans

- *Analyse des pratiques*
- *Conséquence sur la montée en compétence des entreprises*

Synthèse : formation

- *Analyse transversale des principaux indicateurs*
- *Forces et Faiblesses*

V. La relation Marché/ Emploi/ Formation : prévision à l'horizon 2014

A. Les marchés du Bâtiment à l'horizon 2014

- *Scénario prospectif sur le territoire de la MEDEFI*
- *Zoom sur le potentiel de travaux de rénovation énergétique au niveau régional et sur le territoire*
- *Une part croissante de la performance énergétique et de la qualité environnementale dans le chiffre d'affaires Bâtiment sur le territoire*

B. L'impact sur les besoins en emploi à l'horizon 2014

- *Evolution prévisionnelle de l'emploi bâtiment en lien avec la performance énergétique et la qualité environnementale sur le territoire*
- *Evolution prévisionnelle des emplois de production sur le territoire*
- *Estimation du besoin total en emploi de production sur le territoire*
- *Evolution prévisionnelle des emplois de production en lien avec la rénovation énergétique des logements*
- *Evolution prévisionnelle des emplois de production par métier et par marché*

C. L'impact sur les besoins en formation à l'horizon 2014

- *Besoins en formation dans le secteur Bâtiment*
- *Besoins en formation dans les métiers Bâtiment en lien avec la performance énergétique et la qualité environnementale*

Annexes

A. Poids respectif de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Atlantique sur le Pays de Redon – Bretagne Sud

B. Contexte réglementaire et RT 2012

C. Signes de la qualité dans la construction : Panorama acteurs compétences (AQC)

D. Enquête auprès des entreprises : échantillon et résultats complémentaires

E. Tableaux détaillés de l'offre de formation initiale et continue

F. Cartographies complémentaires

ANNEXE 2 : L'offre de formation du Pays de Redon Bretagne Sud

Légende :

- formation pour les scolaires
- formation pour les demandeurs d'emploi et les salariés

Les dispositifs de formation pré-qualifiante

Intitulé de la formation	Etablissement
Préprofessionnalisation sectorielle aux métiers du bâtiment ●	GRETA

Bâtiment : équipements et finitions

Niveau	Titre	Intitulé de la formation	Etablissement
Niveau 5	Attestation	Plaquiste agenceur d'espace ●	GRETA
Niveau 5	CAP	Carreleur(euse)-mosaïste ●	GRETA
Niveau 5	CAP	Plateforme des métiers de l'éco-construction (plombier(ière)) ●	GRETA
Niveau 5	CAP	Plateforme des métiers de l'éco-construction (électricien(ne)) ●	GRETA
Niveau 3	En cours	Conseiller(ère) en éco-habitat ●	Noria et compagnie

Bâtiment gros œuvre-génie civil-extraction

Niveau	Titre	Intitulé de la formation	Etablissement
Niveau 5	CAP	Maçon(ne) ○	Cité scolaire Beaumont
Niveau 5	CAP	Maçon(ne) avec utilisation des éco-matériaux ●	GRETA
Niveau 5	CAP	Plateforme des Métiers de l'éco-construction (couvreur(euse)) ●	GRETA
Niveau 5	Titre	Ouvrier(ère) professionnel(le) en restauration patrimoine ●	Noria et compagnie

Electricité - électrotechnique

Niveau	Titre	Intitulé de la formation	Etablissement
Niveau 4	Bac	Electrotechnique énergies équipements communication ○	Marcel Callo

Travail des matériaux - industrie de process - laboratoire

Niveau	Titre	Intitulé de la formation	Etablissement
Niveau 5	CAP	Menuisier(ère)-agenceur(euse) ○	Cité scolaire Beaumont
Niveau 4	Bac	Constructeur(rice) bois ○	Cité scolaire Beaumont
Niveau 4	Bac	Menuisier(ère)-agenceur(euse) ○	Cité scolaire Beaumont

ANNEXE 3 : *Liste des sigles utilisés*

- ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- APP Atelier de Prospective Partagée
- AVE Alliance Villes Emploi
- BBC Bâtiment Basse Consommation
- BEPOS Bâtiment à Energie POSitive
- BTP Bâtiment et Travaux Publics
- CAPEB Confédération de l'Artisanat et Petites Entreprises du Bâtiment
- CCCA-BTP Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics
- CERC Cellule Economique Régionale de la Construction
- CETE Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement
- COPIL Comité de Pilotage
- CRCI Chambre Régionale Commerce et de l'Industrie
- DE Demandeur d'Emploi
- DIRECCTE Direction Régionale des Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- ETP Equivalent Temps Plein
- EnR Energie Renouvelable
- EPCI Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- FEEBat Formation aux Economies d'Energie des entreprises et artisans du Bâtiment
- FFB Fédération Française du Bâtiment
- INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- MEDEFI Maison de l'Emploi, du DEveloppement, de la Formation et de l'Insertion
- OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- OPCA Organisme Paritaire Collecteur Agréé
- PPI Plan Prévisionnel d'Investissement
- PRBS Pays de Redon - Bretagne Sud
- RP Recensement de la Population
- UCF Union des Caisses de France
- SCOT Schéma de COhérence Territoriale
- SGFGAS Société de Gestion du Fonds de Garantie de l'Accession Sociale à la propriété
- STEP STation d'EPuration

MEDEFI
Maison de l'Emploi, du DEveloppement,
de la Formation et de l'Insertion
7 rue Saint Conwoïon - 35600 REDON
02.99.72.31.21
accueil@medefi.fr
www.medefi.fr